



**Est
Ensemble**

Rapport annuel d'activité

2014

FINANCES

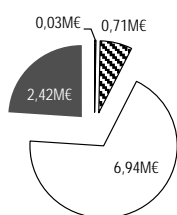
L'exercice 2014 a été le premier pour lequel Est Ensemble a pleinement exercé ses compétences en propre, depuis les transferts de personnel de 2013 et la fin progressive des conventions de mise à disposition.

LES RECETTES EN 2014

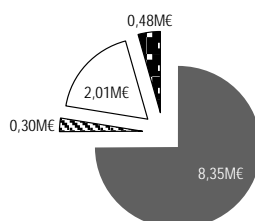
Est Ensemble bénéficie de six grands types de recettes : fiscalité, dotations de l'Etat, compensations fiscales, produits des services, subventions, et enfin emprunt.

En 2014, les recettes réelles consolidées¹ d'Est Ensemble, pour les trois budgets, s'élèvent à 326.09M€, dont 297.98M€ de recettes de fonctionnement (91%) et 28.11M€ de recettes d'investissement (9%). 93.5% de ces recettes sont générées sur le budget principal, 3.1% proviennent du budget projets d'aménagement, et 3.4% proviennent du budget annexe assainissement. Le panier fiscal d'Est Ensemble reste inchangé depuis 2011, et aucune augmentation des taux d'imposition n'est intervenue en 2014.

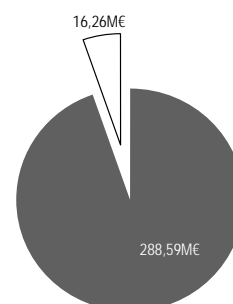
Budget projets d'aménagement (10,10M€)



Budget assainissement (11,15M€)



Budget Principal (304,85M€)



■ Recettes réelles de fonctionnement ■ Participation du BPAL aux recettes de fonctionnement □ Recettes réelles d'investissement ■ Participation du BPAL aux recettes d'investissement

Sur le budget principal, entre 2013 et 2014, les **recettes réelles de fonctionnement** d'Est Ensemble sont restées quasiment stables (+0,3M€ seulement). Cette faible dynamique résulte de plusieurs facteurs :

- Le produit fiscal de la CFE est en repli en 2014 (-0,7M€) en raison de la réforme des bases minimum intervenue dans le cadre de la Loi de finances pour 2014 ;
- La baisse des concours financiers de l'Etat représente -2,6M€ en 2014.
- Les recettes fiscales d'Est Ensemble constituent la principale ressource de fonctionnement de la collectivité et génèrent 187 015 801.00€ de recettes sur l'exercice 2014, soit une augmentation modérée de +1.0% par rapport à 2013 (l'évolution de 2012 à 2013 avait été constatée à + 5 %).

¹ Hors inscriptions liées au résultat de l'exercice 2013 (résultat d'exploitation reporté - 002 ; solde d'exécution de la section d'investissement reporté - 001 ; excédents de fonctionnement capitalisés - 1068 ; restes à réaliser) et hors opération afférentes à option de tirage sur ligne de trésorerie (16449).

En 2014, on constate que les recettes fiscales ont présenté une faible dynamique par rapport aux exercices précédents. Cela s'explique d'une part par la modération de la revalorisation des valeurs locatives foncières (+0.9% en 2014 contre +1.8% en 2013) qui impacte essentiellement le produit de la fiscalité ménages. D'autre part, la réforme des barèmes des bases minimum applicables aux redevables de la CFE, intervenue en 2014, génère également une forte perte du produit fiscal. La redevance spéciale pour les déchets est, sur les Villes de Montreuil et Noisy-le-Sec, collectée par le biais d'une délégation de service public (142 312.00€ de recettes en 2014) tandis que, sur les Villes de Pantin et Bagnolet, elle est gérée directement par les services d'Est Ensemble (245 090.08€ de recettes en 2014). Sur les autres Villes du territoire, elle n'a pas encore été mise en place et le coût de collecte des déchets ménagers produits par les entreprises est supporté par le budget principal d'Est Ensemble exclusivement (via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

FISCALITE	CA 2013	CA 2014	Taux Evol. 2014/2013
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	61 985	61 882	-0,2%
	111,00	094,00	
<i>dont CFE - rôle général</i>	59 050	58 295	-1,3%
	181,00	438,00	
<i>dont CFE - rôles supplémentaires et complémentaires</i>	2 934	3 586	22,2%
	930,00	656,00	
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)	26 608	27 173	2,1%
	476,00	596,00	
Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM)	2 484	2 358	-5,1%
	880,00	831,00	
Imposition Forfaitaire des Entreprises (IFER)	958	1 045	9,0%
	839,00	459,00	
TOTAL FISCALITE ECONOMIQUE	92 037	92 459	0,5%
	306,00	980,00	
Taxe d'Habitation (TH)	46 812	47 237	0,9%
	934,00	454,00	
<i>dont TH - rôle général</i>	46 207	46 726	1,1%
	256,00	601,00	
<i>dont TH - rôles supplémentaires et complémentaires</i>	605	510	-15,7%
	678,00	853,00	
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) et Taxe Additionnelle sur le FNB (TAFNB)	375	379	1,1%
	181,00	260,00	
<i>dont TFNB et TAFNB - rôle général</i>	375	375	0,1%
	028,00	444,00	
<i>dont TFNB et TAFNB - rôles supplémentaires et complémentaires</i>		3	2394,1%
	153,00	816,00	
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	45 939	46 939	2,2%
	826,00	107,00	
<i>dont TEOM - rôle général</i>	45 809	46 874	2,3%
	439,00	997,00	
<i>dont TEOM - rôles supplémentaires et complémentaires</i>	130	64	-50,8%
	387,00	110,00	
TOTAL FISCALITE MENAGE	93 127	94 555	1,5%
	941,00	821,00	
TOTAL FISCALITE	185 165	187 015	1,0%
	247,00	801,00	

Depuis 1996, parmi l'ensemble des transferts financiers alloués aux collectivités, l'Etat distingue une enveloppe comprenant diverses dotations. D'abord indexée sur l'inflation puis gelée en 2011 cette enveloppe est désormais en diminution au titre de la participation des collectivités territoriales à l'effort de redressement des comptes publics, dans le cadre du pacte de responsabilité et de confiance lancé en mars 2013. En 2014, la diminution des concours de l'Etat aux collectivités territoriales s'est élevée à -1.5Md€ à l'échelle nationale, **représentant pour Est Ensemble une perte globale de -2.6M€.**

DOTATIONS	CA 2013	CA 2014	Taux Evol. 2014/2013
Dotations d'intercommunalité	15 405 250,00	13 549 299,00	-12,0%
Dotations de compensation	63 770 296,00	63 077 661,00	-1,1%
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	79 175 546,00	76 626 960,00	-3,2%
Compensations des dispositifs relatifs à la CET	1 051 144,00	899 704,00	-14,4%
<i>dont Dotation Uniquement de Compensation Spécifique</i>	632	497	-21,3%
<i>TP</i>	658,00	968,00	
<i>dont Allocation compensatrice de la réduction des bases des créations d'établissements - RCE</i>	227 231,00	276 212,00	21,6%
<i>dont Allocation compensatrice liée à l'exonération en zones d'aménagement du territoire</i>	161 268,00	111 190,00	-31,1%
<i>dont Part relative aux exonérations compensées de CVAE</i>	29 987,00	14 334,00	-52,2%
Compensations des dispositifs relatifs à la Taxe d'Habitation	2 191 248,00	2 248 820,00	2,6%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES	3 242 392,00	3 148 524,00	-2,9%
Total	82 417 938,00	79 775 484,00	-3,2%

Pour le « bloc communal », le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC), mis en place en 2012, constitue le principal dispositif de péréquation horizontale.

Cette ressource bénéficie essentiellement aux communes du territoire d'Est Ensemble en raison de 3 mécanismes liés au calcul et à la répartition du FPIC :

- La faiblesse du CIF² d'Est Ensemble
- La prise en charge par l'EPCI du prélèvement des communes membres éligibles à la DSU cible, à 50% pour les communes qui se situent entre le 151ème et le 250ème rang (pour Est Ensemble, c'est le cas de Romainville) et à 100% pour les communes qui se situent entre le 1er et le 150ème rang (pour Est Ensemble, c'est le cas de Bobigny, Bondy, Noisy-le-Sec et Le Pré Saint Gervais).

² CIF : Coefficient d'Intégration Fiscale

- La prise en charge par l'EPCI d'une partie du prélèvement des communes membres contributrices au FSRIF (pour Est Ensemble, c'est le cas de Pantin).

Ainsi, en 2014, bien que la recette liée au reversement du FPIC soit en augmentation par rapport à 2013, le solde du FPIC bénéficiant à Est Ensemble est en diminution.

Pour financer le service de collecte et traitement des déchets, Est Ensemble dispose des recettes de la redevance spéciale, dont une partie (sur les Villes de Montreuil et Noisy-le-Sec) est collectée par le biais d'une délégation de service public (142 312.00€ de recettes en 2014) et l'autre partie (sur les Villes de Pantin et Bagnolet) est gérée directement par les services d'Est Ensemble (245 090.08€ de recettes en 2014). Sur les autres Villes du territoire, le coût de collecte des déchets ménagers produits par les entreprises est supporté via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Est Ensemble a bénéficié de 2 658 817.71€ de subventions de fonctionnement en 2014. Ces subventions versées par des partenaires institutionnels (services et agences de l'Etat, Région Ile-de-France, Département de la Seine-Saint-Denis, etc.) ont participé au financement de presque tous les domaines de compétence d'Est Ensemble.

Pour ce qui concerne les recettes des activités des services, il s'agit essentiellement du produit des équipements cinématographiques : droits d'entrée des cinémas (1 170 758.85€), recettes relatives aux Cinémas le Méliès et le Cin'Hoche (reversement en 2014 des recettes collectées par elles en 2013, à hauteur de 164 909.24€).

Pour ce qui concerne **le budget annexe des programmes d'aménagement**, Les recettes réelles s'élèvent, sur l'exercice 2014, à 10 103 509.95€³, soit une augmentation de +13% par rapport au CA 2014 (+1 152 132.41€). Cette hausse reflète l'avancement des projets d'aménagement portés par Est Ensemble. Ces recettes sont essentiellement composées de l'emprunt et des cofinancements versées par les partenaires d'Est Ensemble, ainsi que d'une participation du budget principal.

Les recettes réelles du **budget annexe assainissement** s'élèvent, au compte administratif pour 2014, à 11 145 798.37€ hors excédent d'exploitation reporté⁴ et solde d'exécution de la section d'investissement reporté⁵. Elles sont en légère augmentation par rapport au CA 2013 (+2%), essentiellement en raison de l'augmentation des recettes de fonctionnement (+12%), puisque les recettes d'investissement sont, elles, en diminution (-23%). Les recettes réelles du CA pour 2014 sont composées à 78% de recettes de fonctionnement (8 649 945.94€) et à 22% de recettes d'investissement (2 495 852.43€).

Les recettes réelles de fonctionnement du budget annexe assainissement sont essentiellement constituées de la redevance d'assainissement (à hauteur de 87 %). Ces recettes sont en progression par rapport à 2013, essentiellement en raison d'une augmentation du produit de la redevance d'assainissement (+5%) et par un rattrapage effectué dans la facturation de la participation pour le raccordement à l'Egout (PRE).

- Les Contrôles de Raccordement à l'Egout (CRAC) sont une prestation de service sollicitée par les administrés qui souhaitent disposer d'une attestation de raccordement à l'assainissement à

³ Ces montants s'entendent hors excédent d'exploitation reporté (002), solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001), et excédent de fonctionnement capitalisé (1068).

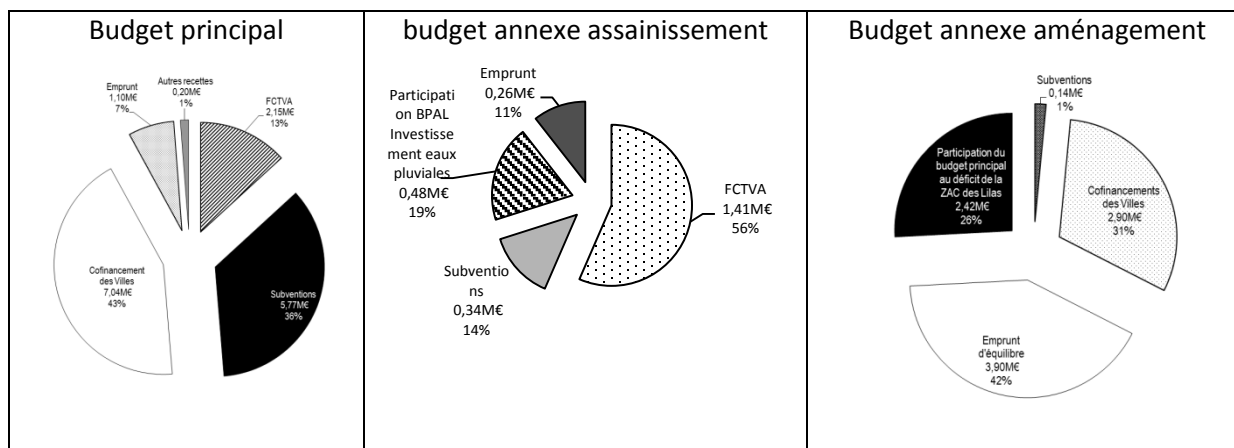
⁴ L'excédent d'exploitation reporté est imputé au 002 sur le compte administratif.

⁵ Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté est imputé au 001 sur le compte administratif.

l'occasion de mutations immobilières. Cette mission donne lieu à tarification depuis 2014 et a généré cette année 27 674.15€ de recettes de fonctionnement.

- La Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE) est une redevance exigible pour toute construction nouvelle donnant lieu à raccordement au réseau d'assainissement. Elle est perçue sur base des Permis de Construire, sous réserve qu'un raccordement effectif ait eu lieu. Depuis le 1^{er} juillet 2012, la PRE est remplacée par la Participation Forfaitaire à l'Assainissement Collectif (PFAC), cependant, le rattrapage effectué auprès des bénéficiaires de permis de construire délivrés avant cette date a donné lieu en 2014 à une recette de fonctionnement de 668 963,68€.
- La participation au financement de la gestion des eaux pluviales est versée par le budget principal à hauteur de 300 000.00€ en 2014. En effet, la collecte et le traitement des eaux pluviales constituent un service public administratif à charge du budget général de la collectivité, contrairement à l'assainissement des eaux usées domestiques ou industrielles qui relèvent d'une mission de service public industriel et commercial.
- La redevance d'assainissement collectif constitue la principale ressource du budget annexe assainissement, et s'élève pour le budget 2014 à 7 555 116,27€. Cette redevance est perçue par Est Ensemble à la place des communes qui l'avaient mise en place, au titre de la compétence d'Est Ensemble en matière d'assainissement. Les tarifs de la redevance d'assainissement n'ont pas encore été harmonisés à l'échelle du territoire et l'élèvent en moyenne à 0.34€ par m³. Le produit de la Redevance d'assainissement a progressé en 2014 de 5% par rapport à 2013 : cela s'explique en partie par la non reconduction, à partir du 1^{er} avril 2014, du contrat de délégation de service public relatif à la gestion du réseau d'assainissement du Pré-Saint-Gervais et qui a emporté pour Est Ensemble la réintégration de la part de la redevance antérieurement réservée au délégataire.

Le financement de l'investissement est assez atypique avec une large participation en cofinancement des villes, essentiellement ciblées sur des opérations parties avant la création d'Est Ensemble.



Des partenaires financeurs ont été appelés, notamment dans le cadre du GP3 :

- essentiellement sur les équipements culturels, dont les investissements bénéficient de subventions et de fonds de concours (à hauteur de 6 559 730.37€)
- mais aussi les investissements réalisés sur la piscine écologique de Montreuil ont permis de réaliser un important montant (3 198 789.23€).

Sur la « ZAC des Lilas », qui est la seule ZAC gérée en régie au sein du budget annexe, Est Ensemble assume en direct l'intégralité des dépenses et perçoit l'intégralité des recettes (revenus des immeubles, produits des cessions, subventions, etc.). Le budget principal continue donc de participer au financement du déficit de la ZAC des Lilas via un flux qui s'élève pour le CA 2014 à 2 417 209.71€, en nette augmentation par rapport au CA 2013. L'augmentation du besoin de financement de la ZAC des Lilas est liée notamment au décalage de recettes de cessions d'îlots prévues initialement en 2014 et qui auront lieu finalement en 2015. L'emprunt vient compléter le partenariat financier de l'investissement.

Hors ZAC des Lilas, la participation du budget principal au budget projets d'aménagement a été remplacée lors de l'exercice 2014 par de l'emprunt, ce qui explique la non reconduction de la recette au CA 2014.

Les recettes réalisées en 2014 sur la « ZAC EcoCité de Bobigny » correspondent à un cofinancement versé par la Ville de Bobigny pour cette opération : le montant de la participation est fixé dans une convention financière de transfert, et s'élève à 514 800€ en 2013 comme en 2014.

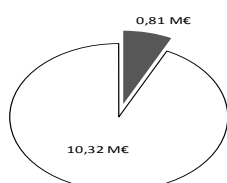
De même le montant des recettes réalisées en 2014 sur la « ZAC Fraternité de Montreuil » (1 585 660€) correspond à un cofinancement versé par la Ville de Montreuil.

Sur la « ZAC du Port de Pantin », les recettes d'investissement correspondent au cofinancement versé par la Ville de Pantin pour l'aménagement du site à hauteur du montant versé en 2013 (820 924.00€).

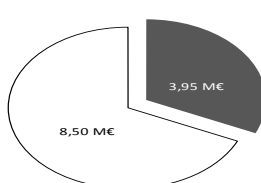
LES DEPENSES EN 2014

Les dépenses réelles des trois budgets principal, annexe d'assainissement et annexe relatif aux projets d'aménagement s'élèvent à 341,01 M€ en 2014, en augmentation à isopérimètre de 9% par rapport au montant constaté en 2013 (312,81M€)⁶.

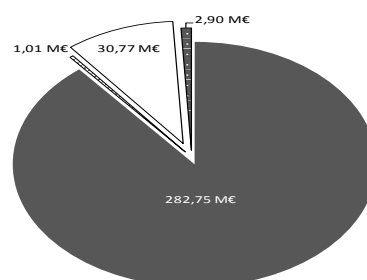
BUDGET ANNEXE PROJETS D'AMENAGEMENT



BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT



BUDGET PRINCIPAL



■ Dépenses réelles de fonctionnement □ Participation vers budgets annexes (Fonc) □ Dépenses réelles d'investissement ■ Participation vers budget annexe (Inv)

Les dépenses réelles de fonctionnement ont continué de croître à un rythme relativement soutenu (+3,6% par rapport à 2013) en raison notamment de :

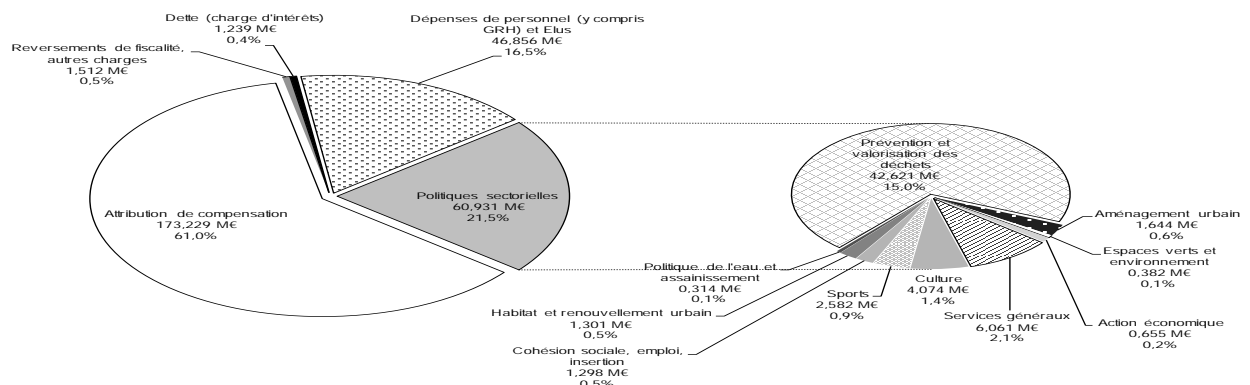
⁶ Les dépenses réelles sont présentées nettes des résultats reportés, des opérations sur ligne de trésorerie équilibrées en dépenses et en recettes. Par ailleurs, pour permettre une comparaison entre les exercices, les montants 2012 et 2013 sont retraités du montant du flux de participation du budget principal vers le budget annexe des projets d'aménagement auquel s'est substitué en 2014 le principe d'un emprunt d'équilibre directement mobilisé sur le budget annexe.

- La progression de la masse salariale liée à l'intégration en année pleine des agents transférés ou recrutés en 2013
- L'augmentation unilatérale des tarifs de traitement décidé par le SITOM (93.81€/tonne en 2013 contre 104.80€/tonne en 2014) alors même qu'Est Ensemble a dû faire face à une hausse très sensible des tonnages traités, et en particulier sur les encombrants (environ + 10 000 tonnes entre 2013 et 2014)

Par conséquent, l'effet ciseau se renforce en 2014 conduisant à réduire la capacité d'épargne d'Est Ensemble, alors même que l'effort d'investissement porté par Est Ensemble progresse (+65,8% sur le budget principal).

Les dépenses réelles du budget principal (hors opérations sur ligne de trésorerie) s'élèvent à 317,43 M€ en 2014, en progression de 7,9% par rapport au précédent exercice à périmètre équivalent, c'est-à-dire en retraitant le montant de participation versée en 2013 pour l'équilibre du budget annexe des projets d'aménagement (6,15M€) désormais réglé par un emprunt spécifique⁷ directement contracté sur le budget annexe ZAC. L'exécution budgétaire se caractérise par un effort soutenu d'investissement en faveur du développement du territoire communautaire (+65,8%).

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élèvent à 283,767 M€ sur l'exercice 2014, en hausse de 3,6% par rapport à 2013.



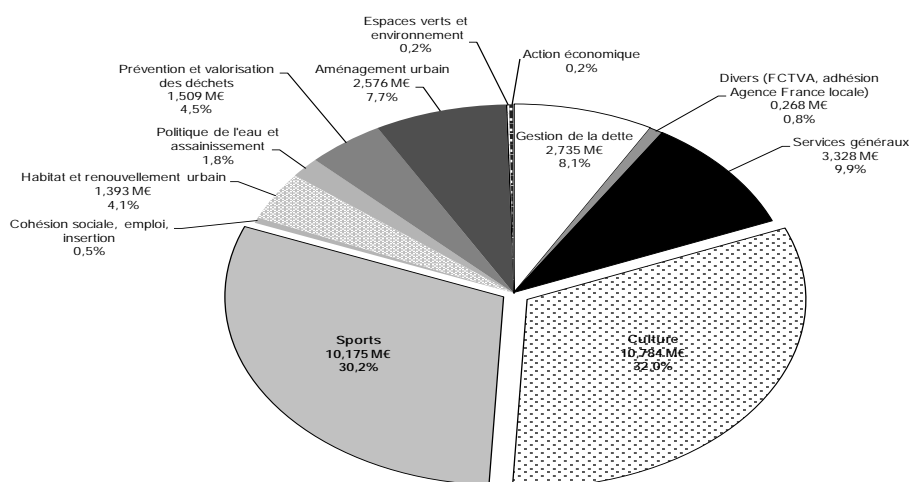
Le montant des dépenses réelles d'investissement (hors résultat et opérations sur lignes de trésorerie) s'élève à 33,66M€ en 2014. Pour être cohérente, la comparaison avec l'exécution précédente nécessite de retraiter le montant 2013 du flux de participation versé alors au budget des projets d'aménagement pour en assurer l'équilibre. La progression des dépenses d'investissement est donc de 65.8% entre les deux exercices à périmètre équivalent (cf. *supra*).

La majorité des dépenses d'intervention concerne les secteurs de la culture et des sports sur lesquels la plupart des grands projets d'équipement sont entrés en phase de réalisation au cours de l'année 2014. Les crédits de paiement liés à la gestion pluriannuelle en AP/CP de ces opérations sont devenus majoritaires (19,44 M€ soit 58% du total des dépenses d'investissement contre seulement 21% en 2013).

⁷ Pour information, le montant des dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 19,31M€ en 2012 et 34,98M€ en 2013 desquels ont été déduits le montant des opérations sur ligne de trésorerie équilibrées en recette (8,53M€ en 2013) et le montant du flux de participation vers le budget annexe des projets d'aménagement (3,5M€ en 2012 et 6,15M€ en 2013).

Répartition des dépenses réelles d'investissement

(hors résultat et opération sur lignes de trésorerie)



L'attribution de compensation demeure le premier et principal poste budgétaire (61% de l'ensemble des dépenses et en progression de 0,5% par rapport à 2013) loin devant les crédits propre d'intervention d'Est Ensemble (21,5%).

La lecture fonctionnelle des dépenses d'intervention confirme la prégnance de la compétence « déchets » qui représente 15% du total des crédits de fonctionnement et 70% des crédits de fonctionnement consacrés aux politiques sectorielles.

Second poste de dépenses après l'attribution de compensation, la prévention et valorisation des déchets (42 621 378.22 € de fonctionnement et 1 509 458 € d'investissement) porte la contribution d'Est Ensemble aux prestations de collecte et de traitement des déchets. Ces crédits ont fait l'objet d'une forte évolution en 2014 sous l'effet conjugué de trois éléments : une très forte augmentation des tonnages collectés (+8% au-dessus de l'année 2013), une augmentation du coût du traitement (104,8 euros la tonne en 2014 contre 93,81 euros en 2013). Par ailleurs, les moyens d'intervention d'Est Ensemble se sont accrus avec l'acquisition de nouveaux véhicules de collecte (205K€), l'achat de composteurs pour faciliter le recyclage des déchets verts (17,5K€), mais aussi la fourniture et la mise en place de points d'apport volontaire aériens ou enterrés (762K€) ainsi que la fourniture de bacs roulants aux usagers (289K€).

La culture s'établit à 4 074 279.16 € de fonctionnement auxquels s'ajoutent 10 784 305.56 € d'investissement, ce qui permet la réalisation des programmes « Equipements de lecture publique », « cinématographiques » et « d'enseignement musical et arts plastiques » et, notamment, d'assurer le fonctionnement régulier des équipements communautaires.

Parmi les principaux travaux financés cette année 2014, la réfection de la toiture de la bibliothèque Desnos à Montreuil, la rénovation des menuiseries extérieures et divers travaux d'aménagement au sein de la section adultes de la bibliothèque Elsa Triolet à Pantin, la remise en conformité du système d'alarme incendie du cinéma Malraux à Bondy, le renforcement du système anti-intrusion du cinéma Trianon, le réaménagement des sanitaires du Cin'Hoche et du Conservatoire Pablo Neruda à Bagnolet.

Les crédits d'investissement ont également permis l'acquisition d'instruments de musique, notamment l'achat de plusieurs pianos pour l'auditorium de Bondy (240K€), l'augmentation des collections d'ouvrages proposées par les bibliothèques communautaires (217K€) ou encore l'achat d'équipement audiovisuel dans les cinémas (38,9K€).

Parallèlement, les projets d'envergure gérés en pluriannuel dans le cadre d'AP/CP ont tous connu une avancée significative en 2014 : règlement du premier équipement mobilier et des derniers aménagements autour du nouvel auditorium de Bondy (822K€), début de la construction du nouveau CRD de Noisy-le-Sec (2,07M€) et de l'opération de restructuration-extension du CRD de Romainville (838K€). La majorité des crédits a cependant porté sur la construction du nouveau complexe Méliès 6 salles à Montreuil (5,25M€).

Les sports s'établissent à 2 581 631.16 € de fonctionnement et 10 175 384.89 € d'investissement pour l'entretien et les travaux sur les piscines et centres nautiques communautaires, ainsi que l'organisation de quelques manifestations sportives.

L'année 2014 a permis la réalisation de nombreux travaux : à titre d'exemples 138K€ ont été investis sur la piscine Beaufort à Bondy, 105K€ sur la piscine Jean Guimier à Romainville ou encore 67K€ sur celle des Blanluets au Pré Saint-Gervais. Des crédits ont également été consacrés à l'acquisition des différents équipements nécessaires à l'amélioration de la qualité quotidienne d'accueil des usagers des piscines (76K€).

Le projet de construction de la piscine écologique des Hauts de Montreuil, en chantier tout au long de l'année 2014, continue de porter l'essentiel des crédits du secteur (9,49M€). Le calendrier de l'opération de réhabilitation et d'extension de la piscine Leclerc à Pantin, en phase de programmation, a en revanche été décalé (93,8K€).

La cohésion sociale, l'emploi, la formation et l'insertion porte sur un volume de 1 297 520.89 € de fonctionnement et 161 720.72 € d'investissement, consacrés à la maison de l'emploi et aux guichets uniques, de même que le programme d'accès au droit, l'accompagnement vers l'emploi, mais aussi l'assistance technique pour la formalisation du contrat de ville.

L'enveloppe d'investissement a permis le versement des subventions accordées de l'appel à initiative en matière d'emploi, de formation et d'insertion professionnelle (150K€). Elle a également financé la prise de participation dans la société Relais de restauration à Pantin (9,7K€) ainsi que divers travaux dans les trois maisons communautaires de l'emploi, à Bagnolet, Pantin et Noisy-le-Sec (2K€).

L'habitat est soutenu par 1 301 034.43 € de crédits de fonctionnement et 1 393 175.86 € d'investissement, s'inscrivant dans la lutte contre l'habitat indigne (opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ou plan de sauvegarde dans des copropriétés dégradées ainsi qu'à l'engagement des premières actions sur le périmètre d'un PNRQAD), mais aussi l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH) (102,2K€). Enfin, la démarche d'élaboration du contrat de ville, et particulièrement son volet développement et renouvellement urbain a été lancée en 2014 (147K€).

Les investissements réalisés dans le cadre de la politique de l'habitat correspondent pour l'essentiel à trois types de dépenses :

- des subventions versées aux copropriétaires modestes et aux syndicats de copropriétés à travers les dispositifs du Fonds communautaire d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (FAAHP) ou fonds d'intervention des quartiers (FIQ) pour un montant total de près de 375 K€ en 2014 ; des participations versées à des mandataires dans le cadre d'opérations de

résorption de l'habitat indigne au Pré Saint-Gervais (opération pluriannuelle gérée en AP/CP 676,7K€), l'opération d'OPAH Renouvellement urbain à Montreuil (125K€) ;

- des acquisitions de terrains et autres frais liées aux opérations conduites en régie, notamment la RHI des sept arpents à Pantin gérée en AP/CP (185K€).

Les espaces verts et l'environnement

L'année 2014 a permis différentes interventions de nettoyage et d'entretien sur le Bois de Bondy (32K€) et sur la partie désormais aménagée du Parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec (131K€) ce qui explique l'augmentation des dépenses entre 2013 et 2014. Cette enveloppe assure également le règlement de la contribution au Syndicat mixte de la base de loisirs de la Corniche des Forts en hausse de 21% entre 2013 et 2014 (97,25K€).

En matière d'actions environnementales, Est Ensemble a maintenu son adhésion aux principaux acteurs du secteur (Amorce, BruitParif et Natureparif), soutenu les actions portées par l'Agence locale de l'Energie MVE et amorcé le travail de redéfinition du périmètre de la compétence « espaces verts ». Les crédits de communication ont par ailleurs permis d'accompagner et de valoriser l'opération « Famille à énergie positive » menée sur le territoire communautaire.

Enfin, la première phase du projet territorial de développement durable conduit selon une démarche d'Agenda 21 portant sur l'éco-responsabilité de l'administration a abouti en 2014 (49,8K€).

Les dépenses d'investissement correspondent à des travaux intervenus sur le Bois de Bondy (4,8K€). La nette diminution des crédits sur ce secteur entre 2013 et 2014 correspond notamment à l'achèvement des travaux de la première phase du projet d'aménagement du Parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec géré en pluriannuel dans le cadre d'une autorisation de programme.

Les crédits du programme « Actions environnementales » ont permis d'avancer très significativement dans l'élaboration du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le territoire d'Est Ensemble et de lancer le projet d'élaboration du schéma de la trame verte et bleue (59,92K€).

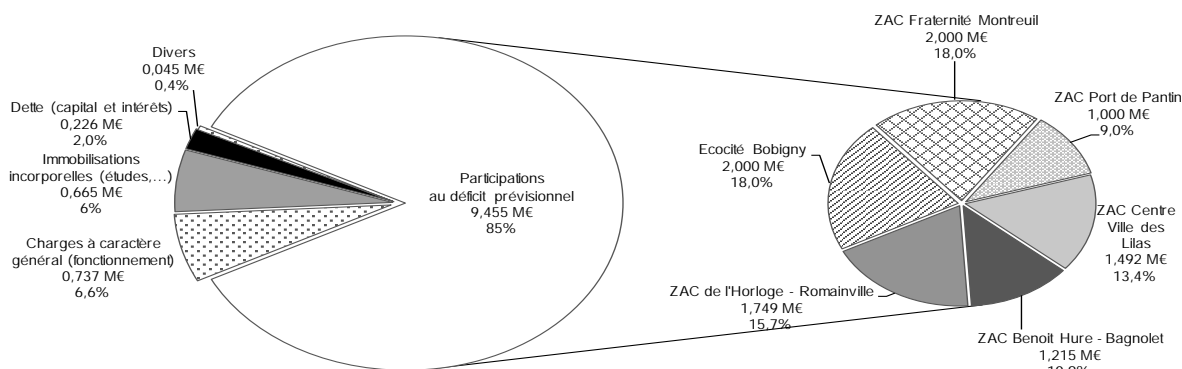
L'aménagement urbain

Les dépenses courantes réalisées sur 2014 correspondent à la participation d'Est Ensemble au Forum des projets urbains ainsi qu'au soutien accordé au Comité départemental du Tourisme. Par ailleurs, 2014 a permis la finalisation du processus d'élaboration du plan local de déplacement (205K€), et surtout le financement de l'exploitation des trois navettes de proximité, le TUB à Bondy, le Till'Bus aux Lilas ainsi que le P'tit Bus au Pré Saint-Gervais (688K€)⁸.

Est Ensemble a consacré d'importants crédits (108K€) aux études sur les futurs aménagements de l'espace public induits par le prolongement de la ligne 11 de métro, et également à son impact sur la biodiversité. C'est également le cas sur le projet lié à la ligne 1 du tramway (50,82K€).

L'aménagement urbain se traduit aussi dans le cadre d'un budget annexe. Les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :

⁸ L'augmentation est liée à l'omission de rattachement de prestations sur l'exercice 2013 dont le paiement a fortement obéré les crédits au cours de l'exécution 2014 (près de 120,3K€ sur les 688,7K€ mandatés dans le cadre de l'exploitation des navettes)



Les dépenses d'investissement s'inscrivent dans les programmes suivants :

Conformes aux conventions financières et patrimoniales de transfert des projets d'aménagement, les dépenses d'investissement correspondent pour l'essentiel au versement des participations dues par Est Ensemble soit aux aménageurs, soit aux villes.

En 2014, ces participations se répartissent comme suit :

	VILLES	AMENAGEURS
ZAC BENOIT HURE BAGNOLET (9211214)	214 636	1 000 000
ZAC CENTRE VILLE LES LILAS (9211206)	1 491 654	
ZAC DE L'HORLOGE ROMAINVILLE (9211215)	249 140	1 500 000
ZAC ECOCITE BOBIGNY (9211201)		2 000 000
ZAC FRATERNITE MONTREUIL (9211203)		2 000 000
ZAC PORT DE PANTIN (9211204)		1 000 000

Les autres dépenses d'investissement correspondent à la réalisation de divers études pré opérationnelles sur la ZAC Fraternité (173,29K€), l'Ecoquartier Pantin dans le cadre de l'accord cadre (210,31K€), la ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy (29K€), le périmètre du PNRQAD à Bagnolet (19,9K€) ou encore la ZAC Boissière à Montreuil (18,12K€) ainsi qu'à la participation à diverses études conduites par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) sur le territoire Plaine de l'Ourcq (88K€).

A ces crédits s'ajoute le règlement des prestations spécifiques d'accompagnement juridique et financier d'Est Ensemble dans la conduite de ces différents projets (126K€).

L'action économique

L'année 2014 a permis de porter essentiellement les actions conduites autour de la Maison Revel à Pantin et de la pépinière Atrium à Montreuil (classe des métiers d'art, diverses actions pédagogiques de découverte des métiers d'art, animation du club d'entreprises de la pépinière, etc.) ainsi que l'entretien et au fonctionnement courant des équipements communautaires.

Pour ce qui concerne les aides aux entreprises et au développement économique, on notera l'édition de la Biennale des arts à Pantin (311K€) mais aussi les actions de soutien (159K€) aux filières d'excellence identifiées sur le territoire (image et création numérique, santé et biotechnologie, éco-activités et éco-construction et métiers d'art), l'organisation de nombreux événements thématiques avec les entreprises (14,6K€) et le maintien de l'adhésion d'Est Ensemble aux deux réseaux franciliens de l'économie solidaire et sociale (l'Atelier et l'ORIE).

Les crédits d'investissement ont notamment permis d'avancer sur la faisabilité de deux projets de création de pépinières d'entreprises – hôtels d'activités : celui du futur centre de ressources dédié à l'Eco-habiter et à l'artisanat à Pantin (25,36K€) , d'une part, et celui devant prendre place à côté de l'Institut de recherche et de développement à Bondy (19,32 K€), d'autre part. Des travaux de remise en état des installations de chauffage ont également été réalisés au profit de la pépinière Atrium à Montreuil (17K€). De même ce site a été raccordé à l'autocom d'Est Ensemble (1,3K€). Enfin, en matière de communication, un site web spécifique dédié aux artisans du Pôle des métiers d'art (<http://pole-metiers-art.fr>) a été créé afin de mettre en lumière ce réseau d'artisans d'art sélectionnés pour la qualité de leur savoir-faire et leur capacité d'innovation (14K€).

L'assainissement et les eaux pluviales

Les dépenses d'intervention ont pour principal objet l'entretien préventif des avaloirs permettant la collecte des eaux pluviales et plus largement celui des réseaux d'assainissement via différentes missions d'inspection, de curage, de dératissage, etc. Elles s'établissent à 7,495 M€. L'enveloppe consacrée à la lutte contre les inondations progresse (480,88K€) ; la diminution des crédits de fonctionnement dédiés aux réseaux d'assainissement (1,28 M€) doit s'analyser en miroir de l'augmentation des travaux d'investissement en vue d'améliorer le patrimoine.

Le programme d'investissement sur les différents réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement a mobilisé d'importants crédits (au cours de l'année 2014 (en hausse de près de 30% par rapport à 2013). Il a permis de poursuivre l'élaboration du schéma directeur d'assainissement (106 K€) et surtout la réalisation de nombreux travaux d'amélioration du réseau d'assainissement sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble.

Répartition par ville des dépenses d'amélioration des réseaux d'assainissement

Communes	Réalisé 2014 (en €)
BAGNOLET	328 638
BOBIGNY	372 592
BONDY	1 417 547
LE PRE SAINT-GERVAIS	102 421
LES LILAS	223 092
MONTREUIL	1 943 842
NOISY-LE-SEC	600 085
PANTIN	1 346 092
ROMAINVILLE	633 391

Les dépenses de personnel et de ressources humaines demeurent contenues (16,5% en 2014 contre 16,3% en 2013) Elles sont en hausse de 5,4% par rapport à l'exercice précédent, ce qui tient compte de l'arrivée des agents transférés depuis juillet 2013. L'augmentation de ces crédits s'analyse en miroir de la baisse concomitante de la part des conventions de mise à disposition consacrée aux remboursements de personnel, suite à l'intégration en année pleine des personnels transférés en 2013. Ainsi consolidée, la progression de la masse salariale sur 2014 correspond aux effets du glissement vieillesse technicité (GVT), à la reprise en régie du Centre nautique Jacques Brel à Bobigny aux contrats d'avenir embauchés par Est Ensemble, au plan de titularisation de plusieurs agents ainsi qu'à l'effet liée à la revalorisation réglementaire des personnels de catégorie C.

Les remboursements de dépenses à caractère général dans le cadre des conventions de mise à disposition (maintenance, énergie, fluides et systèmes d'information, prestations de nettoyage dans le cadre des marchés mixtes, etc.) diminuent logiquement (1,87M€) avec la fin progressive des mises à disposition et l'intégration progressive des dépenses en pleine gestion par Est Ensemble.

Les dépenses de fonctionnement des supports techniques et moyens généraux augmentent suite à la reprise en pleine gestion d'équipements faisant jusqu'alors l'objet de refacturation dans le cadre des conventions de mise à disposition.

Les crédits dédiés aux ressources humaines et à la masse salariale (1,255 M€) du secteur de l'eau et de l'assainissement progressent sous l'effet des recrutements intervenus en cours d'année. Cette augmentation explique celle du programme dédié aux actions de recrutement, de formation et de conseil en ressources humaines (13,85 K€) et plus largement des dépenses associées d'action sociale et de santé au travail (27,24K€).

Les dépenses consacrées aux bâtiments communautaires et aux moyens généraux ont notamment permis le remplacement du système de sécurité incendie, la mise en place d'une nouvelle Gestion technique centralisée du bâtiment et divers travaux d'aménagement programmés sur le Quadrium (651K€), l'achèvement des travaux d'installation de l'Unité technique sud à Montreuil (520K€), la reprise des installations de chauffage de l'Unité technique de Bobigny (37K€) ainsi que divers travaux dans les deux déchetteries de Montreuil et Bondy (13K€).

Les projets d'amélioration des infrastructures réseaux et télécommunications se sont poursuivis en 2014, comprenant la maîtrise d'œuvre et les travaux de génie civil sur le tracé de la fibre optique, des opérations ponctuelles de câblage au sein des Conservatoires communautaires ainsi que l'intégration téléphonique de plusieurs équipements (509K€). D'importants crédits ont également été consacrés à l'achat de logiciels métiers (209K€) et à l'acquisition de matériels informatiques (346K€) au sein des équipements transférés.

L'enveloppe consacrée aux moyens logistiques a principalement permis de compléter l'équipement mobilier des équipements transférés, principalement au sein des bibliothèques et des conservatoires et le règlement d'acquisitions de véhicules commandés en 2013 (500K€).

Plusieurs fonds de concours résiduels accordés aux communes membres principalement entre 2010 et 2012 ont fait l'objet d'une demande de solde suite à l'achèvement des opérations soutenues par Est Ensemble.

Enfin, plusieurs dépenses d'investissement ont été réalisées au titre de la communication, particulièrement sur les projets liés aux applications web développées par Est Ensemble (49,7K€).

En 2014 Est Ensemble a en partie supporté sur son budget le dispositif de **dégrèvement des auto-entrepreneurs**, pour un montant de **443 960.00€**. En effet, le code général des Impôts prévoyait jusqu'au 31 décembre 2013 d'exonérer de CFE les auto-entreprises pendant les deux premières années suivant leur création. Ce dispositif a été supprimé par la loi de finances pour 2014 de sorte qu'à partir du 1er janvier 2014, les auto-entreprises nouvellement créées n'en bénéficiaient plus. Toutefois, les dégrèvements accordés en N sont supportés par Est Ensemble en N+2, de sorte qu'en 2014, le budget principal a supporté une partie des dégrèvements liés aux auto-entreprises exonérées en 2012.

L'épargne brute (4,8 M€) s'est fortement réduite en 2014 par rapport à 2013 (14,4 M€) sur le budget principal. En revanche, sur le budget annexe assainissement, elle s'est améliorée en 2014 (4,7 M€),

sans pour autant revenir à son niveau de 2011/2012. Le taux d'épargne dégagé par ce budget annexe dépasse les 50%, permettant ainsi de financer de manière soutenable les travaux d'investissement nécessaires à l'entretien et à la réparation des réseaux d'assainissement.

La capacité de désendettement qui mesure le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du capital de la dette en y consacrant l'intégralité de son épargne brute reste contenue en 2014 sur le budget principal (6,8 ans en 2014). En revanche, en intégrant l'effort d'investissement et donc d'endettement porté par le budget annexe projets d'aménagement, la dégradation de la capacité de désendettement est alors plus marquée (8.4 ans en 2014). En revanche, la situation du budget assainissement reste en 2014 favorable (2.5 années).

Ainsi, en 2014, la situation financière d'Est Ensemble s'est fragilisée mais reste soutenable.

Prévention et valorisation des déchets

Dans la continuité des années précédentes, les équipes d'Est Ensemble ont été guidées par plusieurs grands objectifs en matière de gestion des déchets sur le territoire : réduire la quantité de déchets produits, renforcer le tri et garantir une qualité de service à l'utilisateur.

Les actions de prévention

Depuis avril 2012, Est Ensemble a signé avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) un accord-cadre pour la mise en œuvre du Programme Local de Prévention des Déchets. L'objectif vise une diminution de 7% en 5 ans du ratio de production d'ordures ménagères par habitant. La performance atteinte fin 2014 est une réduction par rapport à 2012. De nombreuses actions ont été menées sur le territoire par les équipes d'Est Ensemble mais également par des associations via le lancement d'un appel à projets.

Sensibiliser les habitants. Dans le cadre de l'appel à projets, l'association « Unis-Cités » a réalisé en partenariat avec Est Ensemble 74 animations sur tout le territoire, permettant de sensibiliser près de 3 000 personnes sur la consommation responsable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Promouvoir le compostage. Le maître-composteur d'Est Ensemble, aidé des associations « L'École du Compost » et « Le Sens de l'Humus » a permis la mise en place de plus de 2 300 composteurs individuels, l'équipement en composteur de 38 sites (immeubles, sites publics ou établissements privés) ainsi que la formation de 13 guides-composteurs.

Donner une nouvelle vie aux objets usagés. Avec les associations « APEDEC », « La Réserve des Arts », « La Collecterie », l'action d'Est Ensemble a visé à mettre en réseau 27 acteurs du réemploi et à promouvoir la collecte des textiles (577 tonnes collectées).

Le tri et le recyclage des déchets

Les performances de tri sur le territoire disposent d'une marge d'amélioration importante. Les emballages multi matériaux et les emballages en verre collectés sur le territoire représentent 12 300 tonnes sur l'année 2014, soit un tonnage équivalent à l'année 2013, signe d'un relâchement et d'une nécessité de communication.

La sensibilisation au tri. Les éco-animateurs ont pour mission de sensibiliser les habitants sur les modalités pratiques de tri des déchets grâce à des outils mis au point par Est Ensemble : guide du tri, aide-mémoire, calendrier de collecte... Quatre mille six cent logements ont été démarchés en porte-à-porte sur l'année. Une sensibilisation a été réalisée auprès de plus de 300 élèves dans les écoles du territoire en collaboration avec les équipes enseignantes ainsi que dans les centres de loisirs.

La poursuite de mise en place de bornes d'apport volontaires. Est Ensemble suit une politique de déploiement des bornes d'apport volontaire, qu'elles soient enterrées ou aériennes. Soixante-quatorze bornes ont été mises en place ou remplacées en 2014 : 16 bornes aériennes pour les emballages multi matériaux, 34 bornes aériennes et 5 bornes enterrées pour les emballages en verre, 19 bornes enterrées pour les ordures ménagères résiduelles.

La mise en place de convention avec les éco-organismes pour les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE). Dès 2011, Est Ensemble s'est lancée dans une politique de mise en œuvre de dispositifs conventionnels avec les éco-organismes en vue de la collecte séparative et du recyclage de déchets à leur charge dans le cadre de la responsabilité de la fin de vie de leurs déchets par les producteurs. En 2014, deux nouvelles conventions ont été signées avec Récyclum pour la collecte et la valorisation des lampes usagées et avec Screlec concernant les piles et accumulateurs portables. Dans le cadre de ces conventionnements, Est Ensemble bénéficie notamment d'une prise en charge gratuite de l'enlèvement et du traitement de ces déchets collectés et stockés dans les déchèteries fixes et mobiles et d'un soutien financier à la communication.

Le déploiement des déchèteries mobiles. La déchèterie mobile est un dispositif de collecte de proximité au cœur des villes. Le but est de permettre aux habitants de déposer sélectivement plusieurs types de déchets et de récupérer des objets déposés par certains pour une nouvelle utilisation (espace recyclerie). C'est une installation éphémère d'une demi-journée sur l'espace public. Déjà présente sur Le Pré-Saint-Gervais et sur Montreuil, il a été décidé en 2014 de déployer ce dispositif sur l'ensemble des villes du territoire.

Un numéro d'appel gratuit

Le 0 805 055 055 permet aux usagers d'obtenir une information gratuite sur le fonctionnement du tri et des collectes. En 2014, 41 454 appels ont été reçus par le standard. Un renforcement de l'équipe et un élargissement de la plage horaire en journée continue (8h30-18h30 du lundi au jeudi et 8h30-17h le vendredi) a permis d'atteindre un taux de réponse de plus de 95%.

La collecte en chiffres

	2014
	Tonnages collectés
Collecte des ordures ménagères résiduelles	123 299 t
Collecte des emballages multi matériaux (papiers, plastiques, métaux)	8 033 t
Collecte des emballages en verre	4 247 t
	Tonnages déposés
Objets encombrants	6 909 t
Déchèteries	18 042 t

À ces tonnages s'ajoutent près de 10 000 tonnes de dépôts sauvages, soit près de 30 tonnes par jour ramassées quotidiennement par les équipes d'Est Ensemble.

Les collectes sélectives ont généré environ 1.3 M€ de recettes de soutien à la tonne triée de la part des Eco-Organismes mettant en œuvre les différentes filières de responsabilité élargie des producteurs.

Eau et assainissement

Réduction des inondations du secteur de la rue de Romainville à Montreuil

Est Ensemble et le Département travaillent à la création d'un bassin de rétention d'eaux unitaires partagé entre les deux collectivités : cet ouvrage permettra de soulager tant les réseaux départementaux que communautaires sur un secteur du haut de Montreuil particulièrement sensible aux inondations.

Les élus se sont prononcés en 2013 pour le choix du projet sur le site du « skate park » (avenue Aristide Briand). Cet ouvrage, d'un volume de 21 500 m³, est estimé globalement à 22,3 M€ HT (coût estimé valeur 2012) et a fait l'objet d'une convention fixant les modalités de sa réalisation, son financement, son entretien ultérieur et permettant sa réalisation sur le terrain communal du skate park ; elle a été signée en 2014 par la ville de Montreuil, le Conseil Départemental de Seine-Saint Denis, et Est Ensemble. Une démarche de concertation a débuté pour présenter le projet aux habitants du quartier, et les associer à la conception de l'aménagement de l'espace public qui sera réalisé sur le site, à l'issue de ce projet.

Parallèlement à l'étude de réalisation du bassin de rétention, Est Ensemble et le Département ont engagé en 2012 une étude sur les ruissellements de surface et les défauts d'engouffrement conduisant à un mauvais remplissage des réseaux souterrains et notamment des bassins de retenue comme celui de Guernica à Montreuil. Après le recensement des dispositifs d'engouffrement adaptés à certaines configurations d'écoulements de surface, des aménagements sur des sites pilotes visant à mieux maîtriser le ruissellement de surface devront être expérimentés en 2015.

Lancement du Schéma directeur d'assainissement

Est Ensemble a lancé au printemps 2014 son schéma directeur d'assainissement communautaire. Le marché a été attribué le 28 mars 2014 au groupement SAFEGE-BERIM pour un montant estimatif de 1 399 000€ TTC.

Ce schéma directeur permettra d'actualiser et de compléter la connaissance du patrimoine communautaire actuel dans un Système d'Information Géographique (SIG), de proposer un programme pluriannuel de travaux, non plus à l'échelle des communes mais à celle de d'Est Ensemble, de définir le zonage d'eaux usées et d'eaux pluviales, documents réglementairement obligatoires, de recenser les installations d'assainissement non collectif subsistantes. Il comporte également un volet pluvial et rejets non domestiques. Cette étude est cofinancée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (80%), et par le Département de la Seine-Saint-Denis, dont les réseaux font également l'objet de l'étude.

Mise en place du règlement de service d'assainissement d'Est Ensemble et d'un guide pratique à l'attention des usagers du réseau

Fondé sur les Codes Général des Collectivités Territoriales, de la Santé Publique et de l'Environnement, il définit les droits et obligations entre l'utilisateur et le service d'assainissement communautaire. Il a été établi avec les services départementaux dans une logique de cohérence territoriale et de coordination des services d'assainissement.

L'encadrement des conditions permettant aux riverains de réaliser leur branchement (sous réserve de se conformer aux prescriptions édictées par le service d'assainissement) ou la possibilité que le service d'assainissement réalise le branchement, est ouverte avec ce Règlement. Après concertation auprès des partenaires et approbation en novembre 2013, le règlement a été rendu applicable au 1^{er} janvier 2014.

Afin de vulgariser ce document, un guide à destination des usagers du service d'assainissement du territoire d'Est Ensemble a été publié. Ce document pédagogique permet aux habitants de mieux comprendre le fonctionnement du système d'assainissement collectif francilien, de les informer sur les principales actions et sur le financement du service. Les obligations de l'utilisateur émanant du règlement du service d'assainissement communautaire, y sont détaillées et expliquées graphiquement. Enfin, par des rubriques « démarches », le guide doit faciliter la relation entre les usagers et le service d'assainissement.

Il a été mis en disposition sur le site web est-ensemble.fr, dans les mairies et équipements publics d'Est Ensemble, et distribué aux habitants de maisons individuelles et aux gestionnaires d'immeubles (environ 35 000 exemplaires distribués par boitage ou envoi postal).

Quelques chiffres 2014

- 95 kms de réseau curés (953 tonnes de boue extraites), et 19kms de réseaux et branchements inspectés
- 27 interventions d'urgence réalisées en astreinte, hors heures ouvrables
- 2,02 km de réseau réhabilité
- 733 raccordements contrôlés en régie
- 107 demandes de branchement et de déversement instruites dans le cadre du règlement d'assainissement, donnant lieu à 30 autorisations de travaux, et 30 réalisations par le service d'assainissement

Candidature à l'expérimentation offerte par la « Loi Brottes » pour mettre en place une tarification sociale de l'eau

Dès sa création en 2010, Est Ensemble s'est fondée sur les valeurs de solidarité, alors que son territoire connaît une part importante de personnes en situation précaire : le revenu moyen des ménages est en effet inférieur de 55 % à la moyenne régionale.

Après plusieurs points d'information auprès des élus communautaires pour leur apporter des éléments d'appréciation sur le contexte juridique, les actions mises en place dans le domaine de la tarification et des aides sociales à l'eau en France et sur le territoire francilien, et les modalités de demande d'expérimentation dans le cadre de la « Loi Brottes », le Conseil communautaire du 16/12/2014 s'est prononcé à l'unanimité pour solliciter la candidature à l'expérimentation ouverte par la « Loi Brottes » en vue de « favoriser un accès à l'eau pour tous ».

Écologie urbaine

Espaces verts

Depuis le 13 juin 2012, les espaces verts de plus de 5 hectares, existants, à créer ou en cours de réalisation ont été transférés à Est Ensemble. Des conventions de mise à disposition ont été signées avec les villes qui continuent à en assurer l'entretien, à savoir Montreuil pour le parc des Beaumonts et le parc Montreau, et Bobigny pour le mail François Mitterrand.

Pour les parcs communautaires situés à Bondy (Bois de Bondy) et à Noisy-le-Sec (Parc des Guillaumes), un marché d'entretien a été passé avec une entreprise missionnée pour y assurer une gestion écologique et différenciée ; ont été notamment expérimentés l'éco-pâturage et un plan de lutte expérimentale contre la Renouée du Japon, une espèce invasive.

Par ailleurs, Est Ensemble est membre du syndicat mixte de la base de loisirs et de plein air de la Corniche des Forts qu'elle finance à hauteur de 50%. Elle participe à ce titre à la réflexion sur ce projet qui s'étend de Pantin à Noisy-le-Sec.

Energie-Climat

En 2014, une étape importante de l'élaboration du Plan Climat a été franchie. D'une part, les études préalables permettant d'identifier les principales sources de gaz à effet de serre sur le territoire d'Est Ensemble ont été validées. D'autre part, Est Ensemble a poursuivi sa dynamique partenariale en incitant l'ensemble des villes de son territoire à s'engager dans la réalisation d'un Plan Climat dans le cadre d'un groupement de commande.

En parallèle de l'élaboration de son Plan Climat, Est Ensemble mène une action de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des habitants au travers du défi « familles à énergie positive ».

Les résultats des diagnostics des émissions de gaz à effet de serre. À l'issue d'une période d'étude initiée en 2013, le comité de pilotage réuni en juin 2014 a permis de valider l'ensemble des diagnostics énergie-climat. Ainsi, Est Ensemble et ses partenaires (9 villes et 7 bailleurs sociaux communaux) disposent aujourd'hui :

- d'un « Bilan Carbone Patrimoine et Compétence » permettant, d'une part, d'estimer les émissions de gaz à effet de serre générées par son fonctionnement dans l'exercice de ses compétences, et d'autre part, de disposer d'une feuille de route pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre ;
- d'un « Profil Climat Energie Territorial d'Est Ensemble » regroupant à l'échelle du territoire un ensemble d'études : un état des lieux des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, une analyse de développement des énergies renouvelables, une analyse de vulnérabilité du territoire au changement climatique.

La constitution d'un groupement de commande

À l'issue de la phase de diagnostic énergie-climat, Est Ensemble a souhaité poursuivre ce travail partenarial en proposant à ses partenaires de mutualiser l'élaboration de leur Plan Climat Energie Territorial.

Cette démarche permet de générer une économie d'échelle grâce à la mutualisation d'un marché public ainsi que de rendre plus cohérents les futurs plan d'action énergie climat sur le territoire entre les collectivités réglementairement contraintes et les Villes volontaires, souhaitant développer un PCAET.

A l'automne 2014, les Villes de Bagnole, Bobigny, Bondy, Pantin et Est Ensemble ont adopté une convention de groupement de commande. Celle-ci a permis de recourir à un bureau d'étude chargé de réaliser la concertation mutualisée et les plans d'actions climat air énergie de chacun des partenaires.

Le défi « Familles à énergie positive »

La 1^{ère} édition du défi « Familles à énergie positive » (hiver 2013 - 2014) a permis d'accompagner 52 familles réparties en 8 équipes. Est Ensemble a fait appel à l'agence locale de l'énergie Maîtriser Votre Energie (MVE) pour accompagner au jour le jour les participants.

Après 4 mois d'éco-gestes quotidiens, les familles d'Est Ensemble ont réalisé en moyenne 20% d'économies d'énergie (bien au-delà des 8% d'économies d'énergie à atteindre).

Suite au succès de cette 1^{ère} expérience, Est Ensemble a donc renouvelé l'opération « Familles à énergie positive » à l'occasion d'une 2^{ème} saison (hiver 2014-2015).

Bruit

L'opération pilote relative à la lutte contre le bruit ferroviaire menée sur les villes de Bondy et Noisy-le-Sec se poursuit avec l'avancée des travaux de construction de 12 écrans anti-bruit et protection des façades.

En parallèle, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), découlant de la directive 2002/49/CE a été engagé : un bureau d'étude expert en acoustique a été retenu par Est Ensemble pour l'accompagner, ainsi que les 9 villes du territoire, dans l'identification des zones de bruit et des zones de calme, puis dans la définition d'actions visant à réduire les nuisances sonores constatées sur le territoire.

Approche Environnementale de l'Aménagement

Est Ensemble porte plusieurs projets d'aménagement pour lesquels des objectifs de performance environnementale sont fixés. Ainsi, le suivi opérationnel du volet environnemental des Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) s'est traduit par un travail conjoint des directions de l'aménagement et des déplacements et de l'environnement et de l'écologie urbaine vis-à-vis des aménageurs. Cet accompagnement s'est poursuivi par l'apport d'une expertise dans les documents-cadres des projets d'aménagement (cahiers de prescriptions, chartes de développement durable...), ou encore dans l'apport d'une expertise environnementale dans le projet de la Plaine de l'Ourcq.

Cette expertise environnementale s'est également déployée dans le cadre du Contrat de Ville et du suivi de l'élaboration des protocoles de préfiguration.

En matière de maîtrise d'ouvrage, une mission d'expertise a été lancée sur la ZAC de Bondy dans le cadre de l'acquisition des terrains de la Ville de Paris, de même que des investigations ont été menées sur l'éco-quartier de la gare de Pantin.

Dans le domaine de la « nature en ville », l'étude préalable pour la prise en compte de la biodiversité dans l'aménagement de l'espace public, réalisée dans le cadre du prolongement de la ligne 11 du métro, a été finalisée. Mais Est Ensemble s'est surtout engagée dans la réalisation de son schéma de Trame Verte et Bleue communautaire ; en concertation étroite avec les neuf Villes du territoire et l'ensemble de leurs services concernés (aménagement, environnement, espaces verts, espaces publics...).

Enfin, Est Ensemble a répondu à l'appel à projet « Territoire à Energie Positive Pour une Croissance Verte » (TEPCV), initié par l'Etat. Est Ensemble a été retenu comme « Territoire à Energie Positive Pour une Croissance Verte » en devenir.

Aménagement et déplacements

Etudes et déplacements

Le Plan Local de Déplacements (PLD) a été engagé en janvier 2014. Cette démarche vise à définir des actions partagées en faveur de la mobilité durable avec les Villes, le Conseil départemental, le STIF, la Région, l'Etat, les transporteurs, les associations. L'année 2014 a permis de valider collectivement ses grandes orientations, en vue d'une approbation après enquête publique en 2015.

Le travail de **suivi des projets de transports** s'est également poursuivi en 2014. Les points les plus notables sont les suivants :

Prolongement du T1. Le projet de prolongement du T1 jusqu'à Val-de-Fontenay a été soumis à enquête publique a été déclaré d'utilité publique en février 2014.

TZen 3. Le Schéma de principe du projet de TZen 3 le long de la RN3 a été validé en conseil du Stif du 1er octobre 2014.

Prolongement de la ligne 11 de métro. Le projet de prolongement de la ligne 11 du métro jusqu'à Rosny-Bois-Perrier a été déclaré d'utilité publique en juin 2014. Le travail d'articulation entre le projet de transport et les dimensions d'aménagement a abouti à la rédaction d'un contrat aménagement/transport sur la ligne 11, comportant un plan d'actions.

Ligne 15 Est du Grand Paris Express. Le schéma de principe du projet de la ligne 15 est du Grand Paris a été validé en conseil du STIF de décembre 2014, ainsi que le principe d'un transfert de la maîtrise d'ouvrage du projet à la Société du Grand Paris.

Aménagement

ZAC Benoît Hure à Bagnolet

La dernière opération immobilière de la ZAC (construction de 192 logements, un hôtel de 100 chambres, une résidence étudiante de 100 places, une galerie commerciale et un parking de 280 places) fait l'objet d'adaptation de programme suite à plusieurs échanges avec la nouvelle municipalité et le promoteur Vinci. Plusieurs scénarios architecturaux et d'aménagement de la place devant la mairie ont été mis en débat en réunion publique.

ZAC Eco quartier de la Gare de Pantin

Suite à la création de la ZAC en conseil communautaire de décembre 2013, des travaux préparatoires ont été engagés : des sondages ont permis d'analyser le niveau de pollution d'une partie des terrains acquis par l'EPFIF, un diagnostic sur la stratégie énergétique de l'éco quartier a été réalisé, les fiches de lots des futurs collège et gymnase du CD93 ont été élaborées et une équipe de maîtrise d'œuvre architecturale a été retenue. Les négociations foncières avec SNCF et RFF ont été relancées en octobre 2014 pour préciser les périmètres à acquérir, notamment en 1^{ère} phase.

ZAC Boissière Acacia à Montreuil

Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique de la ZAC s'est déroulée du 10 juin au 11 juillet 2014, mettant à disposition un dossier comprenant l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. Le 16 décembre 2014, le conseil communautaire a déclaré le projet Boissière Acacia d'intérêt général et pris en compte la réserve du commissaire enquêteur.

ZAC Fraternité à Montreuil

La Société de requalification des quartiers anciens (Soreqa) a été désignée comme aménageur de la ZAC.

Est Ensemble, la Ville et la Soreqa ont conclu une convention tripartite portant sur la cession des biens propriétés communales à l'aménageur, le transfert du droit de préemption et la participation aux équipements publics de la ZAC.

L'opération d'amélioration de l'habitat, comprise dans la concession a démarré en septembre.

Le concessionnaire a missionné le groupement Paris U (Philippe Simon) comme architecte coordonnateur de la ZAC.

ZAC Centre-Ville des Lilas

En juillet 2014, sur le dernier îlot à bâtir de la ZAC, la démolition d'un bâtiment a permis de libérer le terrain pour la construction d'un immeuble de 43 logements et 2 commerces par le promoteur Nexity Féréal (en vue d'un démarrage des travaux en juillet 2015).

En novembre 2014, une opération de 70 logements et de commerces en rez-de-chaussée (un supermarché et une boulangerie) a été livrée.

ZAC Quartier durable de la Plaine de l'Ourcq à Noisy-le-Sec

La procédure de sélection de l'aménageur est arrivée à son terme et Sequano aménagement a été désigné comme concessionnaire de l'opération d'aménagement. L'équipe de maîtrise d'œuvre est sélectionnée, elle est constituée du groupement Myriam Szwarc, Verdi, In situ, Cap Terre. Les études urbaines sont lancées. Une première communication a lieu sur site.

ZAC des Rives de l'Ourcq à Bondy

La procédure de sélection de l'aménageur est arrivée à son terme et Sequano aménagement a été désigné comme concessionnaire de l'opération d'aménagement. Le programme de travail permettant de finaliser un dossier de réalisation pour la fin de l'année 2015 a été acté. L'équipe de maîtrise d'œuvre coordonnée par Antoine Grumbach, a été maintenue.

ZAC du Port à Pantin

Une nouvelle programmation de la ZAC a été validée prenant en compte une évolution de la programmation des équipements publics et l'intégration d'une école de formation professionnelle de la CCIP :

- a été validé un groupe scolaire de 14 classes, dont 6 classes générées par les besoins de la ZAC, conformément aux conclusions de l'étude sur les besoins en équipements scolaires menée par la ville de Pantin. Le conservatoire à rayonnement départemental est déplacé hors ZAC.
- l'intégration de l'école de formation professionnelle, la Fabrique, regroupant trois pôles, école supérieure de l'industrie du vêtement, les ateliers Grégoire et Novancia, a été également validée.

Le lancement de la consultation des lots 5 et 6 a été validé. La Semip est désignée opérateur des deux lots. Le projet des espaces publics a été validé.

ZAC de l'Horloge à Romainville

Un protocole foncier a été signé avec la Ville de Paris le 11/02/2014 définissant les conditions de cession des premiers terrains Ville de Paris. Le travail sur le permis de construire d'un premier lot de logements est engagé avec BNPPI, Reichen et Robert et associés est architecte du lot.

Le projet de réalisation d'un ensemble commercial totalisant 18.261 m² SDP a également été validé par une CDAC du 12 Février 2014, et a fait l'objet d'une promesse de vente avec l'opérateur commercial FIMINCO.

Le 20 novembre 2014 s'est tenue une réunion publique sur le projet.

Habitat

Au cours de l'année 2014, les principales actions suivantes ont été conduites.

AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ

En 2014, Est Ensemble a poursuivi un certain nombre d'opération comme les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat – Copropriétés dégradées (OPAH-CD) de Bobigny, Noisy-le-Sec, le Pré Saint-Gervais, Romainville ainsi que la mobilisation du fonds d'aide à l'amélioration de l'habitat privée (FAAHP) d'Est Ensemble pour accorder des subventions aux propriétaires concernés. Cette année a également permis de poursuivre la lutte contre l'habitat indigne sur le territoire et plus particulièrement dans les villes du Pré Saint-Gervais, Pantin et Montreuil.

L'année 2014 a également vu la mise en œuvre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD), du quartier des Coutures à Bagnolet et du Bas Montreuil, signé au début de l'année 2013.

À Bondy, Est Ensemble a prolongé la mise en œuvre du plan de sauvegarde (PDS) de la copropriété de La Bruyère et a également lancé la mission d'évaluation du PDS en vue de sa reconduction.

À Bobigny, de nouvelles études sur des copropriétés privées en difficultés, ont été lancées, afin de « dimensionner » de futures interventions (études pré-opérationnelle).

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Au cours de cette année, une charte de partenariat a été signée avec les offices publics de l'habitat de Bagnolet, Bobigny, Bondy, Pantin et Romainville ainsi qu'avec la SAEM de Noisy-le-Sec. Une convention de partenariat a également été signée avec l'ADIL 93 pour l'accès aux formations de l'organisme et l'accès aux données de l'observatoire de l'habitat.

Fin 2014, Est Ensemble a validé la politique des orientations stratégiques du programme local de l'habitant et a également organisé des ateliers thématiques partenariaux afin d'engager la préparation du programme d'action.

Par ailleurs, Est Ensemble a poursuivi son activité de promotion de l'habitat participatif à travers notamment la participation aux activités du réseau national des collectivités pour l'habitat participatif.

RENOUVELLEMENT URBAIN

En matière de politique de la ville, toutes les actions ou dispositifs nouveaux relevant du renouvellement, de la rénovation ou du développement urbain et couvrant le territoire d'au moins deux villes relèvent de la compétence d'Est Ensemble.

Ainsi, dès le début de l'année 2014, Est Ensemble a lancé la démarche d'élaboration du contrat de ville et du volet urbain.

L'élaboration du dossier de candidature d'Est Ensemble au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a été réalisée et a abouti à la sélection de sept quartiers d'intérêt national par l'agence nationale pour la rénovation urbaine fin décembre 2014.

Enfin, un rapport relatif à la gestion urbaine de proximité sur le territoire d'Est Ensemble a été réalisé, avec l'appui d'un atelier professionnel d'étudiants du master 2 en économie de l'aménagement de la Sorbonne.

Développement économique

Les principales actions menées en 2014 sont les suivantes.

Aide à la création d'entreprises

En 2014, la pépinière d'entreprises Atrium, dont Est Ensemble assure la gestion, a accueilli 8 nouvelles entreprises avec une dominante d'activités orientées « services », ce qui représente un total de 20 entreprises hébergées.

On estime à plus de 1400 personnes le nombre de personnes approchées en 2014. On peut également relever les actions spécifiques de l'ADIE qui a reçu 465 personnes et du bus de la création d'entreprises de la Boutique de gestion qui a touché 50 personnes. L'organisation d'information collective sur la création d'entreprises a également permis de toucher 700 personnes. 740 porteurs de projets ont également été reçus en 2014 pour un accompagnement généraliste par des acteurs de la création d'entreprises. L'incubateur de projets innovants, Bond'innov a accompagné 14 projets en 2014, dont la moitié sont hébergés sur les sites de Bondy (IRD) et Romainville (Biocitech). La plateforme « Initiative 93 » a accepté 37 dossiers de financement soit l'équivalent de 475 k€, pour un total de 80 emplois créés ou consolidés. L'ADIE, via l'outil du microcrédit a de son côté soutenu 120 porteurs de projets.

Relations avec les entreprises

En 2014, 175 entreprises ont été rencontrées et accompagnées dans leurs démarches : propreté, recherche de locaux, développement commercial, recrutements, RSE, sécurité, gestion des conflits avec leur environnement... Un travail spécifique a été mené avec **2 grandes entreprises** s'implantant sur le territoire : Orange Business Services qui s'est implanté à Bagnolet à l'été 2014 et BETC en vue de son implantation à Pantin en 2016.

Deux nouvelles chartes ont également été signées en 2014, avec ERDF et UTB, donnant lieu à 2 séances de signatures officielles avec une trentaine de personnes. Des réunions de suivi ont eu lieu avec **7 entreprises signataires**.

Huit événements ont été proposés aux entreprises : 2 petits déjeuners avec les grands comptes de Montreuil et Pantin ; 1 petit déjeuner à Bobigny sur la ZAC Eco-Cité ; 1 petit déjeuner présentant le dispositif régional d'aide PM'up aux entreprises ; 1 Forum « Très Haut Débit » ; 1 petit déjeuner sur les pratiques innovantes autour du handicap en entreprise, en partenariat avec le Club Face ; des petits déjeuners présentant le projet de transport TZEN3, animés par le Département. Ces réunions ont rassemblé plus **de 200 entreprises**.

Treize pauses méridiennes ont également été proposées aux salariés des entreprises de Montreuil, Pantin et Bagnolet, en lien avec les offices de tourisme.

La mobilisation a débuté en 2014 pour la création d'un **club d'entreprises**. Une première réunion en décembre 2014 a réuni 40 chefs d'entreprises.

De nombreuses actions ont été menées en transversalité direction du développement économique / direction emploi formation insertion : mobilisation des entreprises pour les forums de Pantin et de Bondy et pour 14 « Matins de l'emploi » ; mobilisation des entreprises pour les actions liées au handicap en lien avec le Club Face ; co-organisation de **l'opération Jobs d'été** : mobilisation des acteurs des territoires (services jeunesse, missions locales, Pôle Emploi) ; mobilisation des entreprises (20 entreprises partenaires) ; participation aux opérations de recrutement ; suivi.

Soutien aux filières d'excellence

Est Ensemble a pour ambition de valoriser et de soutenir les métiers d'art. Au sein de la Maison Revel, centre de ressources des métiers d'art localisé à Pantin, Est Ensemble accompagne des artisans d'art. En 2014, 25 nouveaux artisans ont intégré le Pôle des métiers d'art avec la signature d'une charte de partenariat, portant le nombre d'artisans du pôle à une soixantaine. La Maison Revel propose également un accompagnement des artisans d'art par la Boutique de gestion. Ce sont 26 permanences qui ont aussi été assurées tout au long de l'année pour suivre les artisans. Afin de renforcer la valorisation des métiers d'art, un site web dédié au Pôle des Métiers d'art d'Est Ensemble a vu le jour en 2013.

De nombreux événements liés aux métiers d'art se sont également déroulés sur le territoire d'Est Ensemble : les Journées européennes des métiers d'art en avril, les Designer's Days en mai, la Braderie d'hiver au mois de décembre.

Pour sa part, la 3^{ème} Biennale Déco & Création d'art (10 au 12 octobre 2014 au Centre national de la danse à Pantin) a pris un nouvel essor et a assis sa notoriété. Sa fréquentation a augmenté de 40 % par rapport à 2012 passant à **7000 visiteurs**, dont 30% de visiteurs professionnels. **120 exposants** ont représenté tout le panel des métiers d'art et de la jeune création. L'impact médiatique a été important avec plus de **90 parutions presse**, dont des émissions de TV.

Pour Est Ensemble, il est également primordial de sensibiliser les plus jeunes publics à cette filière d'excellence. Ainsi, en 2014, une classe « DP3 métiers d'art » a vu le jour au collège Jean Lolive de Pantin. Elle a concerné 20 élèves de 3^{ème} et se structure autour de deux parcours : typographique et textile.

L'image et la création numérique constituent également une filière qu'Est Ensemble entend soutenir et porter : la manifestation *Screen 4 All* au conservatoire de Pantin a été soutenue, tout comme la 3^{ème} édition des *European Indie Game Days* (journées européennes du jeu vidéo indépendant) à Montreuil (novembre 2014) lors de laquelle un *Prix Est Ensemble* a été lancé.

Concernant la filière santé et biotechnologies, Est Ensemble a participé au travail de préfiguration du cluster Cevibio avec tous les membres fondateurs : Biocitech, le Département, IRD, Lycée Liberté, Université Paris 13, GHU Avicenne-Verdier-Murat, SMBH – Paris 13. Est Ensemble a également soutenu et participé à de nombreux événements comme le Congrès des Jeunes Chercheurs en

Chimie Thérapeutique ou encore « Seine-Saint-Denis Territoire d'innovation des Sciences pour le Vivant ».

Dans le domaine des éco-activités, Est Ensemble a poursuivi le projet de Cité de l'écohabiter à Pantin. De nombreux projets ont également été financés, tels que le Design Fab Lab de Mozinor à Montreuil ainsi que la Réserve des arts à Pantin.

Enfin dans le domaine de l'hôtellerie, une cartographie des hébergements du territoire et de la frange parisienne a été réalisée cette année.

Promotion économique du territoire

Durant cette année, une analyse du tissu économique ainsi que des études sur certaines filières (textiles, emploi...) ont été réalisées.

Est Ensemble a également mis en place une nouvelle newsletter économique : « l'Eco de l'agglomération » diffusée à 4 000 destinataires.

En décembre 2014, Est Ensemble a participé au Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) et y a organisé une conférence sur le territoire de la plaine de l'Ourcq.

Economie sociale et solidaire

Est Ensemble entend soutenir et accompagner le secteur de l'économie sociale et solidaire. Afin d'agir en ce sens, plusieurs actions ont été menées tout au long de l'année 2014 notamment une exposition itinérante « Entrepreneuriat ESS - 9 villes, 9 portraits de territoires » et la participation au prix de l'entrepreneuriat Nord Sud organisé par la Cofides et le SIAD.

Bourse des locaux

En 2014, **158 demandes** de locaux ont été traitées dont 14 entreprises installées, 10 demandes abandonnées et 134 toujours en cours. Soit une augmentation de 103% des demandes de locaux par rapport à 2013. Ce sont **241 offres de locaux** qui ont également été répertoriées dans la bourse des locaux, soit une augmentation de 61% des offres de locaux par rapport à 2013.

Est Ensemble a également mis en place une Maîtrise d'œuvre de Développement Urbain et Economique (MODUE) et poursuivi l'accompagnement des programmations économiques dans les ZAC d'intérêt communautaire.

Emploi, formation, insertion

Est Ensemble anime le partenariat local et met en œuvre des actions au bénéfice des demandeurs d'emploi du territoire. Son activité s'articule autour de **3 principaux piliers** :

- La collaboration avec les acteurs institutionnels sur une **stratégie territoriale** en faveur de l'emploi local avec le conseil départemental, le conseil régional, pôle emploi, les missions locales, l'Etat et l'Europe ;
- Une **animation du territoire** avec la programmation d'événements emploi-formation en direction des publics mais aussi des professionnels, et un accompagnement des porteurs de projets du territoire ;
- **L'accueil des demandeurs d'emploi** au sein des 3 Maisons de l'emploi d'Est ensemble.

1. Faire d'Est Ensemble l'ensemblier des politiques publiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion sur son territoire

L'année 2014 a été marquée par :

- **la signature du Pacte** pour le développement du territoire d'Est Ensemble, le 26 juin, par la Région, le Conseil départemental, et Est Ensemble. La déclinaison opérationnelle du Pacte est déjà bien engagée avec le recrutement d'une animatrice, le lancement des instances de gouvernances, et le démarrage d'une trentaine de projets parmi les 51 que comporte le Pacte.
- **la création du PLIE communautaire**, porté par l'association « Ensemble pour l'emploi », constitué le 6 mars 2014. Le PLIE permettra d'accompagner entre 3 500 et 4 000 personnes par an sur l'ensemble du territoire communautaire grâce à un financement d'Est Ensemble et de l'union européenne.
- **la réforme de la politique de la ville**, qui fait d'Est ensemble le chef de file du nouveau contrat de ville 2014-2020. Au côté des 9 villes, Est Ensemble s'est engagé dans l'élaboration d'un plan d'action au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Sur le volet emploi, près de 70 acteurs ont participé au diagnostic et à l'identification des priorités. L'appel à projet 2015 du contrat de ville a été lancé en décembre 2014 et permettra, dans le cadre du volet emploi-développement économique, de mettre en œuvre 60 projets à destination de 4 000 personnes éloignées de l'emploi.

Outre ces trois dispositifs stratégiques, des **temps d'échange réguliers** sont organisés avec les acteurs locaux afin de favoriser le partenariat local, ainsi que des **temps forts** comme la « Journée des acteurs » le 26 juin. L'objectif de cette journée, qui a réuni **plus de 140 partenaires**, était de réfléchir sur les pratiques, croiser des expériences innovantes, et faire naître des projets.

Enfin, des **outils d'observation et de suivi** sont produits par la direction et mis à disposition des professionnels et élus afin de mutualiser l'information sur le territoire.

2. Rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire

Une des priorités d'Est Ensemble est de faire en sorte que le développement économique bénéficie aux demandeurs d'emploi du territoire. En 2014, **des événements et actions en faveur de l'emploi local** ont ainsi été organisés :

- **La mise en place d'une plateforme de recrutement** avec l'entreprise Elis, qui a conduit au recrutement de 74 personnes.
- **L'organisation de 14 « Matins de l'emploi »** qui ont permis à 288 participants de découvrir des métiers très variés (restauration, services à domicile, logistique, blanchisserie et pressing, artisanat d'art, etc.)
- **Trois forums emploi « grand public »**, à Pantin, Bondy et Montreuil, qui ont réuni au total 1 300 personnes et 80 exposants (entreprises et centres de formation).

- **Près de 100 jeunes se sont rencontrés aux 2 « afterwork » ciblés sur les jeunes diplômés** avec l'association Nos Quartiers ont des Talents. Pour cette opération, Est Ensemble a été désignée lauréate du « Trophée d'honneur pour l'égalité des chances » de NQT.
- **L'opération « jobs d'été »**, avec la Direction du développement économique et les services jeunesse de Bondy, Romainville et Noisy-le-Sec : 100 offres d'emploi ont été proposées à 278 jeunes inscrits à l'action.

3. Accueillir les demandeurs d'emploi et faciliter leur accès aux dispositifs d'aide et d'accompagnement vers l'emploi

Les trois Maisons de l'emploi ont permis **d'accueillir, informer et orienter** 20 360 personnes au cours de l'année 2014.

60 sessions d'informations collectives ou ateliers de préparation au recrutement ont été proposés à 912 personnes par les Maisons de l'emploi. Par ailleurs, 752 personnes ont été accueillies au sein de 2 espaces numériques afin de s'initier à l'utilisation d'internet ou être accompagné dans la recherche d'emploi.

Le dispositif « **Garantie jeunes** » a permis à 647 jeunes de bénéficier d'un suivi renforcé par les 4 Missions locales (MIEJ4/93, la Mire, la Lyre et la Mission locale de Bondy).

Sur le dispositif « **Emplois d'avenir** », 23 jeunes ont été recrutés entre 2013 et 2014 par Est Ensemble sur les métiers des sports, secrétariat, culture, ripeurs et éco-animateurs.

4. Faire émerger et renforcer des projets pour lever les freins à l'emploi des publics en difficulté

Deux appels à projet permettent de soutenir financièrement et d'accompagner des projets innovants :

- **un appel à initiative en fonctionnement** d'un montant de 100 000€, qui a permis de soutenir **13 projets** au bénéfice de 450 personnes, sur des thèmes diversifiés : redynamisation via les arts du cirque et du théâtre, formation au métier de gardien d'immeuble, découverte des métiers,...
- **l'appel à projet volet emploi du Contrat urbain de cohésion sociale**, cofinancé à hauteur de 330 000€ par Est Ensemble et 382 488€ par l'Etat (ACSé), qui a permis en 2014 de soutenir **61 projets**, au bénéfice des publics des quartiers prioritaires.

Les porteurs de projets ont également bénéficié d'un **appel à projet en faveur de la formation** financé par le Conseil départemental et co-piloté par Est Ensemble dans le cadre du Pacte Territorial d'Insertion. Cet appel à projet, doté d'un montant de 230 000€ et faisant référence aux filières du territoire a permis de soutenir 7 projets pour près de 130 personnes.

Est Ensemble apporte également un **appui spécifique aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique** qui se traduit principalement par leur éligibilité aux appels à projets de la DEFI, une prise de participation au capital de certaines SIAE, un travail rapproché avec la tête de réseau des SIAE, Inser'éco 93 et une participation au Conseil départemental d'Insertion par l'activité économique.

Des actions particulières sont également mises en œuvre en faveur **des personnes en situation de handicap** : sensibilisation des professionnels, information des entreprises, échanges de savoirs entre entreprises sur ce sujet (retours d'expériences,...) et un « handicapé » organisé avec le Club Face Seine-Saint-Denis.

L'animation de **3 groupes emploi insertion** sur les territoires des Maisons de l'emploi permet la rencontre entre porteurs de projet et structures d'accompagnement des publics. Ces rencontres trimestrielles permettent aussi de favoriser l'émergence de projets en adéquation avec les besoins des publics.

Culture

2014 a été la première année pleine d'exercice des compétences d'Est Ensemble en matière culturelle, dans les domaines de la diffusion cinématographique, de l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre, arts plastiques) et de la lecture publique afin de répondre à deux grands objectifs : élargir les publics et améliorer l'offre culturelle.

Elargir les publics

Les agents des bibliothèques, cinémas et conservatoires œuvrent en faveur de l'égalité des chances et d'accès aux pratiques culturelles. Ils travaillent à l'élargissement des publics, notamment ceux non-habitués aux pratiques culturelles, en développant l'accompagnement, et la médiation culturelle. Les actions menées dans chaque champ culturel déclinent précisément ces orientations.

Pour la diffusion cinématographique :

- Développer les missions de médiation culturelle et accompagner la montée en puissance des activités éducatives.
- Renforcer la recherche de nouveaux publics et augmenter leur circulation entre les salles de cinéma.

Les cinémas d'Est Ensemble ont connu environ 360 800 entrées en 2014.

Par ailleurs, Est Ensemble a installé le 25 novembre 2014 un Conseil du cinéma public, composé de 30 membres, répartis dans 5 collèges (les directeurs de salles, les professionnels du cinéma, les partenaires, les institutionnels, les publics). Le conseil du cinéma doit permettre d'accompagner la réflexion sur l'élargissement des publics et l'amélioration de l'offre culturelle. Lors de la séance d'installation il a été décidé de travailler spécifiquement sur deux thématiques : « comment créer de la curiosité » et « quel sens pour le cinéma public demain ? ».

Pour l'enseignement artistique (environ 5500 élèves inscrits en 2014) :

- Développer les pratiques amateurs « post conservatoires » et « hors conservatoires », en lien avec les enseignements diplômants
- Travailler en direction des publics non-inscrits : dispositifs d'enseignement collectif vocal, instrumental et chorégraphique « hors les murs »
- Travailler spécifiquement sur le public adolescent et les adultes débutants

En 2014, les conservatoires de Bondy, Montreuil, Pantin et Romainville ont touché près de 1 400 élèves à travers les classes à horaires aménagés musique ou danse. Les CHAM/CHAD sont organisées dans les écoles élémentaires ou les collèges afin que les élèves bénéficient d'horaires adaptés dans le cadre d'un enseignement artistique renforcé. Les classes à horaires aménagés permettent de toucher des publics en milieu scolaire et d'inscrire la pratique artistique au cœur de l'éducation et du développement des élèves. Elles favorisent également la mixité sociale et la diversité des pratiques.

Pour la lecture publique :

- Harmoniser les conditions d'accueil des publics, en les adaptant aux rythmes de la vie
- Développer le réseau en visant un meilleur maillage territorial, notamment dans les quartiers d'habitat social et les quartiers mal desservis.

En 2014, les bibliothèques d'Est Ensemble ont réalisé environ 886 000 prêts.

Par ailleurs, il a été décidé d'harmoniser la tarification dans les bibliothèques en préconisant la gratuité pour tous et dans tous les équipements communautaires de lecture publique. Il s'agit de donner l'opportunité à tous les publics de bénéficier d'offres de service identiques dans toutes les médiathèques communautaires et ce, gratuitement. Il est en effet essentiel que chacun puisse bénéficier des mêmes conditions d'accès sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Pour le soutien aux manifestations culturelles :

En 2014, Est Ensemble a organisé un appel à projets visant à soutenir des actions et manifestations culturelles afin de :

- conquérir de nouveaux publics, en particulier ceux non-habitués des pratiques culturelles
- soutenir des projets innovants permettant de nouvelles pratiques artistiques dans des champs culturels divers
- mettre en avant des partenariats et valoriser une démarche intercommunale.

Au total, 64 projets ont été reçus en réponse à l'appel à projet. Dix-sept dossiers ont été retenus au terme de l'instruction avec des thématiques très diversifiées : théâtre, musique, cinéma, arts plastiques, danses, cirque, photographie, création d'un web-radio culturelle, marionnettes, poésie, formation à la médiation culturelle, projets pluridisciplinaires.

Les projets vont permettre de toucher plus de 1 000 bénéficiaires et plus de 4 500 personnes lors de restitutions ou de spectacles. Les publics des quartiers prioritaires sont spécifiquement touchés dans plusieurs actions et les jeunes sont aussi très sollicités.

Améliorer l'offre culturelle

Les équipements culturels contribuent à la stratégie d'Est Ensemble dans le projet métropolitain : les actions mises en œuvre permettent l'accès à l'excellence à tous les habitants des 9 villes et de rendre leur territoire partagé culturellement attractif. Les actions menées dans chaque champ culturel déclinent précisément ces orientations.

Pour la diffusion cinématographique :

- Soutenir la programmation art et essai des salles de cinéma
- Valoriser l'excellence de la programmation et les spécificités événementielles (festival)
- Développer la formation des usagers et les dispositifs d'éducation à l'image

En 2014, Est Ensemble a organisé pour la première fois un festival commun à tous ses cinémas, *Reprises*, qui a eu lieu du 4 juillet au 19 août. Ce festival a offert l'opportunité aux spectateurs de voir ou revoir 7 films qui avaient marqué l'année.

Pour l'enseignement artistique :

- Constituer un pôle majeur d'enseignements artistiques à l'échelle de la métropole parisienne
- Réfléchir sur la spécialisation en 3^{ème} cycle
- Mutualiser les moyens pour gérer plus efficacement les équipements (économies d'échelle, mobilités des enseignants, partage des ressources rares).

En 2014, Est Ensemble a participé à « Hautboiseries et Bassonnades », un projet d'échange musical entre les CRD de Montreuil et de Romainville, les CRC de Meudon, de Bondy et d'Ivry-sur-Seine, le CRR de Reims et le CMA de Paris 18^{ème}. Les élèves ont participé à des séances de travail avant de donner des concerts de hautbois et de bassons à Bondy, Romainville et Reims. Ce projet s'est inscrit dans une volonté de travailler ensemble, de mutualiser les pratiques, mais aussi de s'ouvrir vers d'autres partenaires. La mobilité des élèves et des professeurs était au cœur de ce projet artistique.

Pour la lecture publique

- Remettre à niveau l'offre des bibliothèques, tous supports confondus
- Remettre à niveau l'équipement informatique et numérique et le développement des ressources (ressources en ligne, nouveaux supports de lecture, tablettes, etc.)
- Mutualiser les moyens dans le domaine de la gestion mais également de l'action éducative et culturelle.

Le budget prévisionnel 2014 a été l'occasion de constater les écarts importants qui pouvaient exister entre les équipements en termes d'acquisition et d'achats de livres. Sans atteindre immédiatement un niveau équitable de ces enveloppes, un rattrapage a pu être engagé, en particulier pour les bibliothèques de Bondy, du Pré Saint-Gervais et des Lilas.

Rénover et construire des équipements culturels

Plusieurs opérations de réhabilitation et de construction ont débuté ou se sont poursuivies en 2014.

Bibliothèques

Les travaux dans les sections adultes des médiathèques Robert Desnos à Montreuil et Elsa Triolet à Pantin ont permis la mise en valeur des collections, tous supports confondus, via un regroupement par pôles de connaissance et une aération des espaces.

Il s'agissait également d'augmenter le nombre de places assises afin de répondre aux demandes d'usage sur place, et de permettre l'accès aux ressources en ligne et aux services d'autoformation (logiciels d'apprentissage, etc.).

Il importait enfin de faciliter la circulation des collections entre les magasins et les espaces adultes et réorganiser les magasins.

Conservatoires

L'année 2014 a vu la pose de la première pierre pour la construction d'un nouveau conservatoire à Romainville. Le conservatoire de Romainville est installé dans une ancienne Poste. Ce bâtiment remarquable semblait, au fil des années, inadapté aux pratiques artistiques, notamment aux pratiques collectives. L'accès des personnes à mobilité réduite

était également compromis par ce type d'architecture. Des salles de musiques actuelles et de formation musicale, des studios de répétitions pour les percussions ainsi qu'un auditorium seront ajoutés au nouveau bâtiment. Les travaux de restructuration et d'extension du conservatoire s'inscrivent dans une démarche d'amélioration des conditions d'accueil des publics et de travail des agents. 500 élèves pourront alors être accueillis dans le nouvel équipement romainvillois.

L'année a également vu la poursuite des travaux du futur conservatoire de musique et de danse de Noisy-le-Sec, dont la première pierre avait été posée en 2013. Le nouveau conservatoire pourra accueillir 1 000 élèves (600 actuellement) et se dotera d'un auditorium de 200 places, de 24 salles de musique, et 7 salles de danse. Véritable lieu culturel et de sociabilisation, il facilitera les pratiques artistiques et culturelles. La rencontre des publics est un enjeu essentiel de ce nouvel équipement et cela permettra une réflexion sur le projet pédagogique et artistique à mener notamment en partenariat avec des associations et des établissements culturels environnants.

Cinémas

L'année 2014 a surtout permis la poursuite des travaux du nouveau complexe cinématographique de 6 salles, Le Méliès, avec ses 1 140 places, son espace de convivialité et de restauration qui ont vocation à en faire un lieu ouvert à tous les publics.

Sport

Poursuite du projet pédagogique pour l'enseignement de la natation

Une des missions essentielles des piscines est l'accueil de scolaires dans le cadre de l'enseignement du savoir-nager aux enfants. Ce savoir-nager est en effet une des conditions essentielles du développement psychomoteur de l'enfant.

Pour Est Ensemble, il convient de favoriser la continuité des apprentissages pour assurer à tous les élèves les compétences indispensables à la maîtrise de leur sécurité.

Aussi, en accord avec l'Education Nationale qui a la responsabilité pédagogique de cet enseignement, un projet pédagogique commun a été défini pour l'année scolaire 2013/2014 sur la base suivante :

- Un cursus d'apprentissage proposé dans toutes les piscines aux CE2, CM1 et CM2.
- Le nombre de séances ne peut être inférieur à trente séances, sur trois niveaux.
- La séance ne peut être inférieure à 40 mn et ne peut excéder les 45 mn effectives (dans l'eau).

Accueil des associations et clubs

Les clubs de natation d'Est Ensemble font l'objet d'une mise à disposition gracieuse de créneaux, qu'ils soient affiliés ou non à une fédération. Sur le territoire, les clubs affiliés à la Fédération Française de Natation sont au nombre de 5, représentant 1577 licenciés, dont la répartition est la suivante :

	Hommes	Femmes	Total
CN NOISY-LE-SEC	124	21	145
RSC MONTREUIL	314	268	582
AS BONDY	58	100	158
CS LES LILAS NATATION	117	453	570
AC BOBIGNY	69	53	122
Total	682	895	1577

Est Ensemble est également compétente pour soutenir les manifestations sportives organisées par les clubs de haut niveau, ainsi que pour soutenir les actions visant à développer « le sport pour tous » et favoriser la pratique d'une activité sportive pour les personnes qui en sont le plus éloignées.

Accueil du public

Les tarifs marquent le volontarisme politique fort d'Est Ensemble en direction des personnes les plus défavorisées avec de nombreux tarifs réduits (jeunes de moins de 25 ans, chômeurs, retraités) et la

gratuité des entrées pour les personnes porteuses de handicap et les personnes bénéficiant des minimas sociaux (RSA notamment).

Sur les 11 piscines, tous publics confondus, plus de **1 300 000 nageurs ont été accueillis**.

D'avril à aout 2014 a été diligentée une enquête de satisfaction des piscines auprès des usagers sous la forme d'un questionnaire. Pour Est Ensemble il s'agissait de faire un point d'étape depuis la mise en place de la tarification harmonisée le 1^{er} janvier 2013.

En une quinzaine de questions, les usagers ont pu faire part de leur avis sur la tarification en place, sur les conditions d'accueil au sein des piscines et faire part de leurs suggestions et remarques.

Le taux de réponse de l'ordre de 10% a été variable d'une piscine à l'autre mais a permis piscine par piscine de bien identifier les besoins à combler et les attentes à satisfaire.

Cette enquête confirme le fait que les piscines sont perçues comme des équipements de proximité. Les usagers adultes de 35 - 49 ans sont surreprésentés par rapport à la donnée INSEE. Les usagers ont leur habitude de fréquentation et reviennent très souvent dans les mêmes créneaux d'ouverture. Concernant les créneaux d'ouverture, des attentes sont fortes dans toutes les piscines où l'accueil est restreint le midi et en soirée.

La tarification uniformisée et simplifiée est largement plébiscitée par les usagers. Il est cependant demandé la mise en place d'une tarification spécifique durant la pause méridienne susceptible de répondre à une pratique limitée dans le temps et contrainte par les obligations professionnelles. Des attentes en termes d'activités nouvelles de remise en forme ont été également formulées.

Cette enquête a été exploitée au cours du second semestre 2014 en vue de proposer un certain nombre d'améliorations dès le 1^{er} janvier 2015.

Lancement du schéma directeur des piscines

Le patrimoine aquatique transféré à Est Ensemble est constitué de 11 piscines. Une douzième piscine implantée à Montreuil complétera ce parc.

Lors de la prochaine décennie, Est Ensemble aura à faire face à des travaux importants de réhabilitation et de mises aux normes de plusieurs piscines. En outre, Est Ensemble s'est fixé des objectifs ambitieux avec le savoir nager, le renforcement de l'offre d'activités en direction de tous les publics et l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité de service des équipements sur le territoire. Compte tenu des enjeux importants et des impacts financiers auxquels Est Ensemble sera confrontée dans les prochaines années, une étude a été confiée à un cabinet spécialisé pour identifier l'offre existante d'équipements aquatiques en vue de disposer d'une analyse des besoins en matière d'équipements aquatiques au regard de l'évolution de la demande sociale et de définir sur cette base une stratégie pluriannuelle d'investissements.

Au cours de l'année 2014, un état des lieux exhaustif a pu être réalisé à partir des indicateurs suivants :

- l'année de construction
- les surfaces, l'organisation des locaux et les superficies des bassins
- l'analyse des installations techniques
- les fonctions de chaque établissement : sports, loisirs, ludique, relaxation
- le nombre d'heures d'ouverture de l'établissement en fonction des publics

- la fréquentation annuelle et la répartition des publics usagers
- le recensement des activités encadrées proposées au sein de l'établissement (clubs, Associations, CCAS etc...).

Une analyse par typologie de public a également été réalisée permettant :

- de cibler les besoins des scolaires en détaillant les besoins par cycle d'enseignement
- de cibler les besoins des clubs sportifs intervenants dans les équipements aquatiques
- de cibler les besoins des activités encadrées, qu'elles soient associatives ou intercommunales
- de cibler les besoins du grand public au travers d'une analyse qualitative et quantitative faisant apparaître entre autres l'offre environnante, les carences et les complémentarités
- de cibler les besoins des publics spécifiques, et notamment des personnes porteuses de handicap.

Ce travail engagé a vocation à se poursuivre en 2015 pour élaborer la définition d'une stratégie d'intervention et la rédaction du schéma communautaire d'intervention sur les équipements aquatiques 2015-2025.

Appel à projet pour le sport

En juin 2014, le conseil communautaire a approuvé les termes de l'appel à initiative communautaire « Ensemble pour le sport » et le dossier de demande de subvention. Dès le 25 juin Est Ensemble et ses Villes membres ont communiqué à destination des acteurs du secteur sportif et du secteur social, médico-social et de la santé, afin de faire connaître cet appel à initiative.

L'appel à initiative « Ensemble pour le sport » a été porté par Est Ensemble en étroite collaboration avec les services des Villes afin de capitaliser sur leur connaissance des acteurs, et d'assurer un suivi pertinent des projets qui ont été retenus, puis mis en place.

5 critères avaient été retenus pour expertiser les demandes :

1- La qualification des intervenants associés au projet :

Intervenants : effectifs (professionnels, bénévoles), qualification.

2 -Le caractère innovant du projet :

Adaptation aux difficultés identifiées pour l'accès aux activités physiques et sportives en changeant les méthodes et les approches, prise en compte de difficultés émergentes, contenu de l'action, de la méthode adoptée, public concerné, complémentarité avec d'autres actions du même type.

3- La dimension partenariale du projet :

Modalités de pilotage, partenaires impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du projet (autres structures parties prenantes, comité de suivi, ...).

4 -La dimension vivre-ensemble du projet :

Actions envisagées pour favoriser la mixité des publics, la rencontre entre les générations, et/ou entre le milieu ordinaire et le milieu social, médico-social ou de la santé.

5 -La capacité d'essaimage du projet :

Modalités de sensibilisation et de formation des intervenants, évolutions envisagées du projet (diffusion à d'autres structures, poursuite du projet dans le temps,).

Dans ce contexte, le conseil communautaire a approuvé lors de l'adoption du Budget primitif pour 2014 le principe de l'élaboration d'un appel à initiative sur cette thématique, et de le doter d'une enveloppe de 45 000 €.

Porteur	Action	Subvention
Cercle d'armes de Montreuil	Utiliser l'escrime comme outil de pratique physique et de socialisation de personnes de plus de 60 ans au sein d'un EHPAD de Montreuil	4 095,00 €
Comité Régional de la retraite sportive Ile-de-France	La pratique des activités physiques et sportives au sein de la FFRS pour prévenir la perte d'autonomie des seniors	500,00 €
Résidence La Seigneurie	Initiation et découverte de l'aquagym	1 500,00 €
CCAS du Pré Saint-Gervais	Atelier prévention des chutes pour les personnes âgées en perte d'autonomie (GIR 4 à 3)	1 800,00 €
Lutteur Club Romainvillois	Ensemble pour le sport	700,00 €
CA Montreuil 93	Sport à la portée de tous	2 000,00 €
Centre d'action populaire pour la santé (CAP'Santé)	Bien vieillir en restant actif	3 500,00 €
La Vigilante de Noisy-le-Sec	Pratique de la gymnastique pour un public en situation de handicap (mental, psychique, sensoriel, moteur)	5 000,00 €
SPORT'ALIM, la santé pour tous	Promouvoir une alimentation équilibrée et une pratique d'activité physique et sportive régulière en vue d'améliorer l'état de santé des populations fragiles	3 500,00 €
Les Petits Frères des Pauvres	VEL'AGES	7 000,00 €
Fondation hospitalière Sainte Marie	Boxe adaptée	1 000,00 €
Comme les autres	Accompagnement de personnes handicapées suite à un accident de la vie	5 000,00 €
Handball club noiséen	Hand et Cap'	3 000,00 €
CCAS de Bagnole	Sport seniors	2 000,00 €
Cercle d'armes de Montreuil	Développer la pratique de l'escrime auprès de jeunes autistes de l'IME Jean Macé de Montreuil	3 500,00 €
TOTAL		44 095,00 €

Transfert en régie de la piscine de Bobigny au 1^{er} janvier 2014

Jusqu'au 31 décembre 2013, cet équipement était géré par une société d'économie mixte dans le cadre d'une délégation de service public sous la forme de régie intéressée et ce depuis l'ouverture au public de l'équipement en 1995.

Est Ensemble en le déclarant d'intérêt communautaire avait fait le choix de reprendre en régie directe cet équipement à l'instar des 10 autres piscines. La reprise en régie a permis d'harmoniser la gestion des personnels tout en intégrant les agents actuellement salariés de la SEM au sein du personnel de l'intercommunalité.

Elle a permis à cet établissement de bénéficier des atouts que peut dégager une intercommunalité, tant en matière de fonctions ressources (services informatiques, direction des bâtiments...) qu'en matière d'expertise de la gestion d'équipements nautiques, que ne pouvait offrir le délégataire qui ne gérait qu'un seul établissement nautique.

Ressources humaines

Dans l'objectif de promotion d'une politique règlementaire, équitable et transparente, Est Ensemble a continué en 2014 de mettre en place, de décliner et de superviser les politiques de l'emploi, de la carrière, de la rémunération, de la formation ainsi que les politiques de santé et de sécurité au travail auprès de ses 1100 agents. Les directions opérationnelles ont été accompagnées dans la gestion des process ressources humaines et les politiques managériales. Les agents ont été accompagnés dans leurs parcours professionnels et un dialogue social permanent a été animé au travers notamment des instances paritaires (CT et CHSCT).

Emplois d'avenir et plan de titularisation

L'année 2014 a vu la montée en charge du dispositif des emplois d'avenir, Est Ensemble recrutant, accompagnant, et formant près de 25 emplois d'avenir dans les directions techniques (DPVD, DEA), les équipements de proximité (points d'accès au droit, maisons de l'emploi) et les directions ressources.

L'année 2014 a également vu la mise en œuvre opérationnelle du plan de titularisation qui a conduit, suite aux sélections professionnelles, à la mise en stage de 65 agents dans les bibliothèques, les conservatoires, les cinémas, les équipements nautiques, et au Quadrium.

Parallèlement, la Commission Administrative Paritaire de début d'année a permis à l'Etablissement de prononcer pour les agents titulaires 311 avancements d'échelon, 64 avancements de grade et 2 promotions internes.

Diagnostic sur les risques psycho-sociaux

En 2014, Est Ensemble a travaillé avec un cabinet extérieur à la réalisation d'un diagnostic sur les risques psycho-sociaux, préalable à la mise en œuvre d'un plan d'action destiné à identifier, prévenir et soulager les situations de mal-être au travail.

Une grande enquête quantitative confidentielle a été réalisée auprès de tous les agents au printemps et des entretiens qualitatifs ont été menés à l'automne.

La prévoyance après la complémentaire santé

La politique sociale s'est diversifiée. Après la mise en place de la participation à la protection sociale complémentaire sur le volet santé en 2013, Est Ensemble a déployé le dispositif garantie maintien de salaire au travers d'un contrat groupe négocié par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne. Les adhérents voient notamment leur passage à demi traitement au bout de trois mois d'absences cumulés sur un an, intégralement compensé (traitement et régime indemnitaire).

L'adhésion des agents a été soutenue par une participation de l'employeur allant de 25 à 55% du montant de la cotisation en fonction de leur revenu.

Lancement de l'élaboration collective du plan et règlement formation

Durant l'année 2014 Est Ensemble via sa direction des ressources humaines, a initié à partir du retour des évaluations professionnelles, un travail de fond avec les directions opérationnelles, les directions ressources et les partenaires sociaux sur l'élaboration d'un plan et d'un règlement formation destiné à construire et anticiper les offres de formations pour 2015 et 2016. Par ailleurs, l'administration d'Est Ensemble a été dotée en 2014 d'une conseillère afin de développer l'accompagnement des parcours professionnels des agents, notamment en initiant de premiers reclassements.

Elections professionnelles du 4 décembre

Enfin de nouvelles élections professionnelles ont été organisées le 4 décembre après les élections anticipées de 2013, permettant de désigner de nouveaux représentants élus du personnel (5 élus CGT, 2 élus CFDT et 1 élu FSU) au sein du CT et du CHSCT.

Communication

Au cours de l'année 2014 la communication d'Est Ensemble a continué de se déployer au service des habitants et du développement du territoire.

Au plan pratique et en direction de la population, dans une logique de facilitation de l'accès aux équipements et services, ont ainsi été créés, produits et diffusés plusieurs centaines de milliers d'exemplaires de supports portant notamment sur l'emploi (ex. annonce de l'ensemble des manifestations « Matins de l'emploi » ou forums de l'emploi), la gestion des déchets (ex. : document de promotion du n° d'appel Info Déchets), la culture (ex. : plaquette horaires et marque-pages d'infos horaires bibliothèques), le sport (ex. dépliant adresses et horaires piscines).

Un investissement particulier a porté sur les nouveaux services ou importantes opérations prévues au cours de l'année, par exemple :

- le festival *Reprises* initié dans les cinémas (campagne multicanal incluant de l'achat d'espace hors territoire d'Est Ensemble)
- la production de 3 vidéos « minutes éco-citoyennes » à l'occasion de la semaine du développement durable
- la création de l'identité visuelle et la production de nombreux supports pour la Biennale déco et création d'art, qui a obtenu une visibilité nationale voire internationale

L'effort a également continué de porter en 2014 sur la signature d'Est Ensemble, dont le déploiement a pour objectif de permettre aux habitants et usagers d'attribuer l'action publique à l'institution qui en est responsable, dans une logique de transparence. Cette démarche s'est traduite en 2014 par la systématisation d'une signalétique d'information d'accompagnement des travaux sur les bâtiments communautaires, et par la préparation d'un appels d'offres portant sur la signalétique extérieure permanente de ces bâtiments.

Afin d'optimiser les dépenses de communication et d'améliorer l'information régulière des habitants sur les politiques publiques menées, le magazine Est Ensemble – Le Mag a été retravaillé dans sa périodicité (passage de bimestriel à trimestriel), sa pagination (de 16 à 20 pages), son rubricage (extension des pages d'actualité et création de nouvelles rubriques) et sa qualité rédactionnelle (travail sur la lisibilité et la géolocalisation des informations).

Enfin la communication d'Est Ensemble a continué son processus d'adaptation aux évolutions des outils des usages numériques. Outre la création de nouveaux supports (ex. : le site web pole-metiers-art.fr) et de comptes sur les réseaux sociaux pour certains équipements, les contenus du site web principal est-ensemble.fr ont été largement revus et enrichis. Cela s'est traduit par une augmentation du nombre de pages vues de 6% (pour un total 2014 de 515 000).

Bâtiments

En 2014, Est Ensemble a continué à assurer en délégation de suivi de maîtrise d'ouvrage, le suivi des 3 chantiers commencés en 2013 : le conservatoire de Noisy-le-Sec, la piscine des Hauts de Montreuil et le nouveau cinéma Méliès de Montreuil.

Pour ces trois chantiers, Est Ensemble a assuré l'animation de comités techniques et de pilotage qui ont permis d'aborder :

- le suivi financier et technique de l'opération, notamment sur la gestion des travaux supplémentaires et la passation des avenants aux marchés, conseil en CAO et saisine du comité de pilotage,
- la préparation de la future exploitation, d'une part sur la mise au point des marchés de mobilier, de signalétique, de maintenance et d'autre part sur l'adéquation de la construction aux besoins des usagers (adaptation/programme),
- l'orchestration des contraintes liées à la livraison, notamment sur le respect du planning de fin de réception, les contraintes des usagers, la préparation de la commission de sécurité d'ouverture, les phases de déménagement et/ou d'emménagement des personnels, l'information et la communication.

Le chantier du conservatoire de Romainville a pu commencer au cours de l'automne 2014, la consultation pour les entreprises ayant abouti à une passation des marchés à la fin du premier semestre. Le conservatoire existant a été relocalisé temporairement sur un autre site qui a été aménagé pour recevoir les activités musicales.

Est Ensemble a par ailleurs mené la programmation pour la construction de la bibliothèque des Courtilières à Pantin, et a diligenté les études préalables de faisabilité pour la création d'une déchetterie provisoire à Montreuil dans le cadre de la relocalisation future induite par le passage prochain du tramway.

En termes d'entretien des équipements existants, Est Ensemble a repris à partir de juillet 2014 l'intégralité des missions nécessaires à une bonne gestion patrimoniale des 78 000 m² de bâtiments à entretenir. Les marchés de maintenance tout corps d'état ont été passés, des conventions de mise à disposition des services ont été mis en place avec les Villes pour mutualiser les moyens offerts par les régies municipales, notamment sur les interventions de petites réparations et d'astreintes.

En ce qui concerne les fluides, dont la gestion a pratiquement été intégralement reprise, un état des lieux des consommations et d'abonnement a été initié afin d'identifier les sources possibles d'économie, et la traduction de ces objectifs dans le P3 (GER des installations de chauffage dues par l'entreprise attributaire du marché d'exploitation).

Un travail important a également été mené pour l'amélioration de l'accueil du public et les conditions de travail des agents. En raison de l'importance de ces programmes d'amélioration et de

mise en conformité, une programmation pluriannuelle a été initiée, notamment sur les bibliothèques Desnos à Montreuil et Elsa Triolet.

Les piscines quant à elles ont fait l'objet d'une étude particulière de prospective : les diagnostics techniques et fonctionnels ont pu ainsi compléter le schéma directeur piloté par la direction des sports. Cette étude d'aide à la décision a pour but, en croisant une analyse précise des enjeux de cette compétence à l'échelle territoriale avec l'état des équipements, de déterminer la nature des actions futures à mettre en place sous une dizaine d'année (rénovation, construction, réhabilitation?). Est Ensemble s'est attachée au cours de l'année à maintenir en état de fonctionnement ces équipements, en diligentant des interventions pérennes et mesurées dans l'attente d'un PPI sur les piscines.

Travaux significatifs en 2014 :

1. **Bibliothèque Robert Desnos** : 2ème tranche de travaux (après la réfection des toitures en 2013), consistant en la réfection des deux salles de lecture (éclairage, mobilier)
2. **Bibliothèque Elsa Triolet** : 1ere tranche de travaux consistant en la réfection d'une salle de lecture (rénovations des sols et peintures), du changement d'une partie des menuiseries extérieures du RDC, et de la rénovation des éclairages du hall d'entrée.
3. **Conservatoire de Pantin** : commencement campagne de rénovation des salles (2),
4. **Piscine Herriot** : après le changement des faux plafonds de la halle bassin et de la rénovation du système de filtration effectués en 2013, 3^{ème} tranche de travaux consistant à refaire l'étanchéité complète.
5. **Rénovation des systèmes d'ouverture des toitures coulissantes** des piscines Jean Guimier, Fernand Blanluet et Tournesol à Bondy. actions à compléter en 2015 et 2016.
6. **Aménagement de deux salles dédiées à la formation à l'hôtel d'agglomération** (cloisonnement, menuiseries, sols, peintures, éclairages)
7. **Cinéma 104 à Pantin** : initiation de la création d'un espace de restauration indépendant et fonctionnel (Etudes, menuiseries, création d'un deuxième sanitaire PMR et de locaux de réserves, début rénovation des terrasses extérieures)
8. **Atrium-Pépinière de Montreuil** : initiation de la sécurisation du site victime de nombreuses effractions (audit sécurité, études de mise en place d'un nouveau système conforme à l'utilisation des pépins)
9. Initiation des études de rénovation des installations techniques des piscines Mulinghausen, Beaufort et Brel, ainsi que celles de la bibliothèque de Bondy.

Moyens généraux

Après les transferts de personnels et d'équipements des années précédentes, Est Ensemble s'est employée pendant l'année 2014 à harmoniser les conditions de travail des agents, en les dotant d'outils et des moyens communs, en œuvrant à la mise à niveau progressive de l'équipement des sites, et en accompagnant la modernisation des méthodes et des outils de travail des services pour améliorer la qualité du service rendu.

Doter les services de moyens nouveaux et innovants

Permettre aux services de fonctionner au quotidien est essentiel.

En matière de déplacements, l'orientation 2014 visait à doter Est Ensemble de véhicules non polluants. Les acquisitions de véhicules nouveaux ont bénéficié d'une expérimentation mise en place avec ERDF : pendant un mois, les agents ont pu essayer une Renault Zoé (véhicule 100 % électrique) prêtée par ERDF. Essai concluant : une Zoé a fait son entrée dans le parc de véhicules du pool mi-2014. Elle a été accompagnée de 3 vélos électriques (dont un pour la pépinière d'entreprises située à Montreuil).

Afin de favoriser la pratique du vélo, un nouvel abri a été installé au Quadrium, augmentant la capacité du stationnement de 27 places. Autre expérimentation, l'entrée dans le parc des véhicules de deux Renault Twizy électriques permet des déplacements courts sans émission de gaz polluants.

Parallèlement, l'ensemble des règles d'utilisation des véhicules a fait l'objet d'une mise à jour (nouveau schéma d'utilisation des véhicules).

Doter les services de moyens nouveaux s'est également traduit par un doublement du nombre de logiciels « métiers » : de 39 en gestion en 2013, le chiffre atteint 83 logiciels fin 2014. Près de 200 postes de travail ont été installés en 2014, plus de 100 nouveaux comptes de messageries ont été créés (pour porter le total à plus de 800 adresses personnelles ou génériques), et pour faire face à ces augmentations, les capacités de stockage ont augmenté de 1,44 à 12 To (téraoctets, soit 12 millions de Go) entre 2013 et 2014. Dans le même temps, la bande passante mise à disposition des utilisateurs est passée de 24 Mo à 104 Mo.

Moderniser les méthodes et les outils de travail

Afin de réduire l'impact environnemental et optimiser les coûts, Est Ensemble contribue à la réduction de la consommation de papier : réduction des impressions en généralisant le recto-verso par défaut, passage préférentiel des abonnements aux divers quotidiens et revues en version dématérialisée. Ces orientations ont été déclinées dans les 9 marchés préparés par la Cellule Achats (dont 6 en appel d'offres).

Dans le domaine des achats, l'année 2014 a vu la mise en œuvre de différentes expérimentations. L'existence d'une centrale d'achat publique, ouverte à l'ensemble des communes, a incité à conclure

une convention de partenariat permettant de faire bénéficier l'ensemble des acheteurs publics du territoire de conditions tarifaires préférentielles sur de nombreux univers, en particulier l'univers véhicules.

Ce travail de coopération s'est également traduit par la mise en place d'un groupe de travail sur la mutualisation des achats, premier pas vers la constitution ultérieure de groupement de commande et d'économies d'échelle.

Ce rôle d'interface a été particulièrement visible en juin 2014, lors d'un forum ayant permis la mise en relation d'entreprises avec les principaux fournisseurs d'accès du Très Haut Débit (THD) présents sur le territoire. Ce forum « Entreprises et THD » a permis aux acteurs de se rencontrer et d'échanger sur les difficultés rencontrées par les entreprises pour accéder à des offres THD abordables (physiquement et financièrement).

Améliorer les conditions de travail des agents

Cette offre THD s'est étendue en 2014 au sein des services d'Est Ensemble. Après l'accès THD de l'hôtel d'agglomération au réseau internet, puis la liaison du centre technique de Bobigny et du cinéma Le Trianon en 2013, l'hôtel de ville et la maison de l'emploi de Noisy-le-Sec ont été reliés en 2014, tandis que les travaux de génie civil au Pré-Saint-Gervais, Bondy et Pantin ont préparé l'arrivée de la fibre. En parallèle, le nombre de sites reliés au réseau d'Est Ensemble en haut débit (sds) a doublé entre 2013 et 2014, passant de 13 à 26 sites.

Au-delà de l'accès au réseau et aux logiciels communs, l'action pour améliorer les conditions de travail des agents (et des usagers) s'est traduite par l'installation de mobilier neuf dans plus de 20 équipements, dont une opération d'envergure à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, qui a renouvelé l'ensemble du mobilier de sa section « adultes » (rayonnages, bureau, etc. pour un montant supérieur à 300 k€). Cette attention aux conditions de travail est aussi passée aussi par l'équipement des lieux de convivialité et de restauration du personnel : ont été installés en 2014 une vingtaine de fontaines à eau, 4 réfrigérateurs, 4 fours à micro-ondes, et de nombreuses cafetières et bouilloires dans près de 10 sites différents.

Affaires juridiques et assemblées

Au printemps 2014, les instances communautaires ont connu un renouvellement complet à la suite des premières élections des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

L'année a vu la tenue de 9 conseils communautaires, qui se sont prononcés sur 228 délibérations.

Dix-neuf bureaux communautaires se sont également tenus, dont 11 bureaux délibératifs ayant examiné 80 délibérations.

Plus de 1700 actes juridiques ont télétransmis en 2014 au titre du contrôle de légalité.

Au cours de l'année, 102 marchés ont été notifiés, répartis comme suit :

- fournitures : 26
- services : 66
- travaux : 10

Par ailleurs ont été formalisées et mis en œuvre :

- un groupement de commande pour le PCET
- une concession d'aménagement : Rives de l'Ourcq à Bondy
- une délégation de service public sur les déchets industriels banals.

En matière juridique, 167 demandes de conseil juridique ont été traitées, 99 sinistres déclarés en responsabilité civile, et 131 sinistres déclarés pour la flotte automobile.